



# ALBI

***Solidaire, Novatrice,  
Dynamique,  
Une ville à vivre pour tous***

***Février 2008***

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	p. 4
<b>Introduction</b>	p. 7
<b>ÉLÉMENTS DE CADRAGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nos constats</li><li>• L'importance d'une nouvelle équipe</li><li>• Le résultat d'une démarche partagée</li></ul>	p. 9 p.10 p.17 p.20
<b>UNE VILLE POUR TOUS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une vision globale de la cité</li><li>• Orientations stratégiques</li><li>• Axes prioritaires d'intervention</li><li>• Principes d'action</li></ul>	p.21 p.22 p.24 p.25 p.30
<b>21 ENGAGEMENTS POUR ALBI</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Économie, Emploi</li><li>• Déplacements ; Urbanisme ; Logement</li><li>• Éducation ; Sports ; Culture ; Loisirs</li><li>• Développement solidaire</li></ul>	p.32 p.33 p.37 p.40 p.45
<b>Conclusion</b>	p.49
<b>ANNEXE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet : Albi, une ville à vivre pour tous</li><li>• Contributions complémentaires</li></ul>	p.50 p.51 p.55

*Nous remercions, les Albigeoises, les Albigeois, les membres de la société civile et les militants des trois partis (VERTS, MRC, PO) qui ont accompagné le Parti Socialiste et Bernard GILABERT dans cette démarche.*

*Ils ont, par leur mobilisation, fortement contribué à l'élaboration de ce projet pour notre ville. C'est le leur.*

## **Avant-propos**

### ***21 engagements, pour une démarche, solidaire, écologiste et durable, 21 engagements pour vous et notre ville.***

Le temps est venu, de répondre aux attentes et besoins de tous ceux qui vivent cette ville. De tous ceux qui font cette ville. Engager une politique tournée vers les familles, les femmes et les hommes est notre priorité absolue.

Il y a en effet d'autres politiques à conduire que d'investir de façon récurrente et quasi systématique sur les pierres et quelques animations coûteuses au détriment des investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie quotidienne de tous.

Il est temps également, de sanctionner les promesses non tenues de Monsieur Bonnacarrère :

- Rocade non doublée ; Technopôle non réalisée ;
- Plaine des sports en jachère ;
- École de musique et de danse non rénovée ;
- Quartiers délaissés voire à l'abandon ; Centre ville engorgé ;
- Stationnement payant et déjà saturé ;
- Absence de politique économique locale (faute d'un partenariat avec la CCI) ;
- Absence de politique du logement social (faute de partenariat avec les acteurs du logement) ;
- Absence de politique éducative et sociale (faute d'un partenariat avec les acteurs concernés) ;
- Absence de politique volontariste pour le maintien à domicile des Aînés, etc.

Ce bilan de 13 ans d'exercice du pouvoir est celui d'un maire sortant et de sa liste UMP, représentante locale de la politique conduite par Sarkozy. La relation avec nos concitoyens mérite plus d'honnêteté que ce qui nous est dit. Oui, les options politiques de ses élus méritent également d'être clairement assumées.

Car enfin, derrière l'image de rassembleur que cherche à se donner le Maire sortant, c'est bien une politique de droite qui pendant ces treize dernières années nous a été proposée. Politique d'ailleurs appuyée par les ténors UMP du département.

Une politique visant à sur investir le centre ville au détriment des quartiers populaires. Une politique visant l'image et les pierres plutôt que l'humain et

le social. Une politique d'affichage plutôt qu'une politique de fond. Une politique du « dire », plutôt qu'une politique du « faire » aux services des Albigeoises et des Albigeois. Ensemble, marquons notre opposition à une politique, qui, derrière l'image, est inefficace et confuse. Désavouons ceux qui oublient l'humain et le considèrent comme secondaire.

### ***Notre projet***

Notre projet donne la priorité aux Albigeoises et aux Albigeois. C'est **un projet gagnant**, construit par une équipe représentative de notre ville que nous mettons au service des Albigeoises et des Albigeois. C'est **un projet vivant** qui rassemble les compétences, les savoirs et fédère les énergies. C'est le projet que nous mettons en œuvre. **J'en suis le garant.**

### ***Une démarche collective et partagée***

Il vous est proposé ici sous une forme détaillée qui vous permettra de voir, qu'au-delà des annonces, nous avons déjà mobilisé une méthode de travail efficace. Celle-ci s'appuie d'abord sur une démarche collective et partagée :

1. Ce projet est en effet le fruit, non seulement des militants socialistes, mais également de ceux, issus du Mouvement Républicain et Citoyen, des Verts et du Parti Occitan. Au-delà de nos engagements partisans, nous avons su nous retrouver afin de construire ensemble un projet, cohérent avec nos valeurs, et pertinent au regard des besoins de la cité et de ses habitants ;
2. C'est également le fruit du travail réalisé par l'ensemble de mes colistiers tant il est vrai que ces derniers se sont impliqués sans compter dans l'élaboration de ce projet. Signalons ici, combien la liste que j'ai l'honneur de porter, regroupe de compétences, de savoirs, d'expériences. De cette diversité, nous avons fait un atout permettant de mobiliser nos complémentarités ;
3. C'est enfin celui des Albigeois eux-mêmes, puisque à chacune des nombreuses rencontres que nous avons eues avec eux, nous avons pu prendre pleinement en compte leurs aspirations.

### ***Nos valeurs : Solidarité, Innovation, Dynamisme***

Et celles-ci sont nombreuses et justifiées. Elles s'articulent autour de trois grandes valeurs qui président à l'ensemble de notre démarche et organisent l'ensemble de nos 21 propositions :

1. Faire de cette ville, une ville **solidaire** à l'intérieur de laquelle, s'affirme un principe d'égalité de traitement des citoyens, quel que soit leur quartier de résidence ; quelle que soit leur situation sociale, familiale et professionnelle ;
2. Faire de cette ville, une ville **novatrice**, porteuse d'innovations, tout particulièrement dans les domaines du développement économique, dans celui des énergies renouvelables ou encore dans les domaines

éducatifs ;

3. Faire enfin de cette ville, une ville **dynamique**, porteuse d'un développement durable, respectueux des besoins actuels comme de ceux des générations futures. Une ville où il soit possible, non seulement de se former, mais également de s'installer et de travailler.

## ***21 propositions concrètes***

C'est enfin, un projet concret, accessible, faisable, crédible. Les 21 propositions concrètes inscrites dans notre projet pour Albi viennent non seulement en cohérence avec ces valeurs de solidarité, d'innovation et de dynamisme que nous évoquions, mais elles peuvent également être mises en œuvre rapidement et à moindre coût. Elles constituent donc nos **21 engagements** pour le mandat à venir et recouvrent les quatre domaines suivants :

### ***L'économique et l'emploi***

La Collectivité Locale est bien un des acteurs potentiels du développement économique. Notre volonté est d'affirmer ce rôle (délaissé par le maire sortant) et de saisir l'occasion de ce mandat pour faire d'Albi une ville porteuse d'emploi. Cinq mesures concrètes sont plus particulièrement dédiées à cet objectif.

### ***Les déplacements, l'Urbanisme et le logement***

Dans ce domaine également, le rôle de la Collectivité est fondamental. Tout particulièrement concernant Albi, bien des aspects des déplacements, du stationnement, de l'urbanisme ou encore du logement sont à revoir. Cinq mesures concrètes sont attribuées à ces domaines.

### ***L'éducation, les sports, la culture et les loisirs***

Disposer d'une approche globale de l'éducatif ; Faire avancer le sport d'élite sans négliger le sport de masse ; Redonner à la culture les moyens de son développement ; Mettre enfin, à la disposition des citoyens, des espaces de loisirs adaptés à leurs attentes, constituent également une priorité d'action. Cinq mesures « phare » sont ici proposées.

### ***Le développement solidaire***

Concevoir et développer la cité de telle sorte que personne n'en soit oublié, indépendamment, de son âge, de sa situation sociale, économique ou encore de son isolement. Six mesures innovantes sont plus particulièrement orientées vers cet objectif.

Ainsi, tous ensembles, nous ferons d'Albi, **une ville à vivre pour tous.**

Bernard GILABERT

## Introduction

Notre projet, pour une ville solidaire, novatrice et dynamique pour tous, tel qu'il vous est ici proposé, est organisé en trois principales parties :

- La première, **Éléments de cadrage**, regroupe les éléments de constat que nous pouvons opérer à la lecture des deux mandats effectués par le maire sortant.

Elle explicite la pertinence à engager pour notre cité et ses habitants, une nouvelle politique. C'est également l'occasion de vous présenter plus en détail l'équipe que nous mobilisons et la méthode de travail qui est la notre ;

- La deuxième, **Une ville pour tous**, insiste plus particulièrement sur le sens de notre démarche et les valeurs qui nous conduisent à cette offre politique nouvelle et solidaire.

Elle met également en évidence, la manière et les principes qui permettent de décliner de façon très opérationnelle ces valeurs. En outre, elle précise les axes d'intervention que nous avons retenus comme devant être prioritairement mis en œuvre ;

- La troisième, **21 engagements pour Albi**, expose, les mesures relatives à chacun des quatre axes d'intervention prioritairement retenus :
  1. Économie ; Emploi ;
  2. Déplacements ; Urbanisme ; Logement ;
  3. Éducation ; Sports ; Culture ; Loisirs ;
  4. Développement solidaire ;

Ces 21 mesures concrètes, qui seront engagées sont accompagnées d'une synthèse restituant les travaux collectifs menés au sein de nos groupes de réflexion, attestant ainsi, du caractère partagé de la démarche conduite.

**L'annexe** proposée en fin de document est l'occasion de témoigner de notre volonté comme de l'engagement de Bernard GILABERT. Elle intègre :

- Une présentation synthétique de notre projet ;
- Un ensemble de contributions, portant plus en profondeur l'analyse sur

tel où tel point de notre projet (PDU ; Agenda 21 ; Rôle de la ville en direction des quartiers ; Accessibilité de la ville aux handicapés).

Ces contributions, non exhaustives, permettent toutefois d'apprécier l'implication des uns et des autres dans notre projet pour Albi. Elles mettent en évidence notre souci de prendre en compte l'ensemble des réflexions produites en cette occasion et notre volonté de pleinement associer les uns et les autres à la démarche engagée.

Ce document, descriptif du projet, porté par la liste conduite par Bernard GILBERT (Gauche unie, Écologiste et Citoyenne) est bien le fruit d'une réflexion partagée, conduite par l'ensemble de nos militants, tout au long de ces deux dernières années.

Il s'est naturellement enrichi des analyses et remarques portées par les Albigeoises et Albigeois lors de la campagne que nous avons engagée et des rencontres organisées sur le terrain.

Il nous permet de vous proposer aujourd'hui 21 engagements, 21 mesures concrètes, constitutifs de notre programme d'action pour notre cité.

*Première partie*

# **ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

*Nos constats*

*L'importance d'une nouvelle équipe  
Le résultat d'une démarche partagée*

## NOS CONSTATS

Notre projet n'est pas construit sur la simple base de nos valeurs. Même si celles-ci sous-tendent notre engagement, celui-ci est également fondé sur un constat et un ensemble d'éléments objectifs de diagnostic. C'est à partir de ces éléments que prennent sens nos propositions. L'exposé de notre projet impliquait donc, en amont, un rappel des principaux éléments de diagnostic dont nous disposons.

### ALBI AUJOURD'HUI : UNE RÉALITÉ TRÈS CONTRASTÉE

Si, par certains de ses aspects, la ville d'Albi apparaît vivante et presque « riche ». Si par d'autres de ses aspects, elle apparaît attractive et attrayante, tout particulièrement pour les nombreux touristes qui viennent la visiter, il n'en reste pas moins qu'elle souffre :

- D'un développement économique insuffisant ;
- De l'absence de réalisations urbaines pourtant promises ;
- D'un manque réel de logements sociaux.

De même, l'on constatera l'absence de véritable politique éducative ou encore d'un désinvestissement général des quartiers populaires.

Pour autant, la ville bouge, ses citoyens également. Tous ont besoin d'une collectivité à la hauteur des enjeux actuels. Les quelques indicateurs quantitatifs, mentionnés ici à titre indicatif<sup>1</sup>, nous permettront de mieux percevoir ces enjeux.

### *Albi, aujourd'hui, c'est...*

#### POPULATION

Population globale estimée en 2006 à **48 100 habitants**.

#### MÉNAGES

	1999	2005
<b>Nbre de ménages</b>	<b>21 823 ménages</b>	<b>23 969 ménages</b>

Soit 2 146 ménages en plus sur période de 6 ans.

<sup>1</sup>

Recensement INSEE (enquête 2004-2006)

## **SITUATION MATRIMONIALE DES 15 ANS ET PLUS**

Soit 55% des situations relèvent de situations individuelles, au moins formellement. La part des mariés ne représentant que 44% des situations matrimoniales.

Si l'on considère les 9% de divorcés + les 9% de veufs + ne serait-ce que la moitié des célibataires, soit 18,5%, c'est environ 36% des situations patrimoniales qui sont potentiellement porteuse d'un isolement de la personne.

## **REVENUS ET SITUATION FISCALE**

**Le revenu net imposable par foyer fiscal en 2004 = 15 465 euros. Divisé par 12 = un mensuel de 1 288,75 euros.** Lorsque la moyenne est à ce niveau, cela signifie que les situations fragiles sont nombreuses. **Le taux de foyers fiscaux imposés (en %) sur 2004, c'est moins d'un foyer sur deux (soit 49,1%).**

## **EMPLOI – CHÔMAGE**

**Nombre de demandeurs d'emploi = 2 193 personnes au 31 décembre 2006. Soit autour de 4,5% de la population totale de la ville.**

## **POPULATION COUVERTE PAR LE RMI**

**Population couverte par le RMI = 2 597 personnes en 2004, soit environ 5,6% de la population totale de la ville.** Correspondant à un volume de :

- **1 140 allocataires du RMI pour l'année 2003 ;**
- **1 270 allocataires pour l'année 2004.**

## **POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE**

- **6 941 personnes en 2003 ;**
- **7 234 personnes en 2004.**

**Passant de 15 à 15,6% de la population totale.**

## **POPULATION COUVERTE PAR LES 5 MINIMA SOCIAUX**

(RMI ; API ; AAH ; AS ET ASS)

- **5 859 personnes en 2003 ;**
- **6 278 personnes en 2004.**

**Passant de 12,7 à 13,6% de la population totale. L'évolution de cette population de 2000 à 2004 :**

années	2000	2001	2003	2004
Nbre de pers	5 836	5 742	5 859	6 278

### **Quartiers « fragiles »**

De plus, concernant les quartiers en situation de fragilité sociale et économique, l'on notera, toujours à titre indicatif, les repères suivants :

#### **Indicateurs généraux**

- **+ d'1 tiers (31,08%)** des locataires HLM de Lapanouse / St Martin ont un revenu mensuel inférieur à 686 euros ;
- **61% des responsables légaux des enfants** de l'école E. Herriot font partie des catégories sociales défavorisées (sources 2005 - 2006) ;
- **1 tiers des demandeurs** d'emploi de la ZUS ont un niveau inférieur au **CAP ; BEP ; BEPC** ;
- **Le taux de RMISTES (26,3% en 2004) est supérieur à la moyenne des ZUS du département et de la Région. À la hausse encore en 2005 ;**
- **Sur la ZUS et pour la période 90/99, la CSP ouvrière passe de 30 à 38% pendant que la catégorie « employés » passe de 45 à 36%**

#### **Situation des femmes (de 90 à 99)**

- **Taux de chômage des femmes stabilisé à 25% ;**
- **Le nombre de situations monoparentales passe de 84 à 124.**

#### **Situation des enfants**

Sur la base des évaluations à la rentrée en CE2, **le niveau en français des enfants (50,50%) est sur ce quartier, le plus bas de la ville et, de 22 points** en deçà de la moyenne nationale (72,36%) ; Rappelons, **l'école Herriot** Maternelle (119 enfants) et primaires (189 enfants) = 308 enfants = **10% de la totalité des élèves albigeois.**

#### **Situation des jeunes (de 90 à 99)**

**Le taux de chômage des 16/25 ans passe de 20,2% à 35,2%**

## **LE BILAN DE 13 ANNÉES D'UNE POLITIQUE DE DROITE**

### ***Le développement économique et l'emploi***

Une première remarque s'impose ici, alors même qu'Albi dispose d'un potentiel de formation unique en France pour une ville moyenne<sup>2</sup>, ce potentiel est inexploité. De nombreux jeunes et parfois moins jeunes, de nombreuses femmes seules sont en recherche d'emploi (voir à ce sujet les taux de chômage pour ces deux catégories de la population, tout particulièrement sur les quartiers de la politique de la ville).

Simultanément, les emplois industriels ne représentent que 11% de l'activité pour 17% au plan national. Par voie de conséquence, les emplois tertiaires traditionnels s'essouffent.

Dans les faits, la politique actuelle est très passive, voire résignée dans ce domaine.

Albi, principale ville de la C 2 A et chef-lieu de département, se contente ainsi de suivre les initiatives d'implantations commerciales à la périphérie de la cité, plutôt que de s'engager de manière efficace dans un projet global de développement économique local. En complément, on s'appuie sur une activité pour le moins artificielle, centrée sur le bâtiment, avec de trop nombreux immeubles de standing construits, qui ne trouvent pas preneur, ce qui risque en outre de provoquer une crise à moyen terme. Le commerce de proximité est en grande difficulté et le commerce de centre ville s'essouffle. Par ailleurs l'artisanat souffre de manque de compétences

**Si Albi est connue au plan national et international pour ses atouts touristiques, elle est aujourd'hui particulièrement effacée sur le plan économique** et ne bénéficie nullement de l'attractivité liée au pôle toulousain qu'elle semble négliger.

Enfin, notons l'absence de volonté politique et d'initiatives pour la création d'emploi autour de l'économie solidaire et de l'aide à la personne.

Par ailleurs, le projet P.S.T. (Technopole) est en jachère depuis six ans. C'est un gros travail et une impulsion des acteurs de la formation et du transfert de technologie dans le groupe Mercure qui pousse le projet.

Le bilan de ces 13 années apparaît pour le moins médiocre en ce domaine... Chose curieuse pour un premier magistrat se référant aux doctrines libérales et à l'égard duquel nous aurions pu attendre un certain dynamisme en ce domaine.

---

- <sup>2</sup> Il y a plus de 2000 diplômés professionnels par an: **les jeunes partent** (CAP, BEP, Bac Pro, BTS, licences générales et professionnelles, masters, diplômés d'ingénieurs, doctorats...).

## ***Le développement urbain***

Le développement apparaît comme un des domaines les moins pris en compte par le maire sortant, à la fois des promesses non tenues (Ex : Rode non doublée, alors même qu'il s'agissait là d'un engagement du 1<sup>er</sup> mandat), et des incohérences réelles au regard des besoins des Albigeois, tout particulièrement dans le domaine du logement :

- Plus de **400 logements (T3, T4) sont vides** alors que la demande de logements sociaux et étudiants est grande ;

D'autre part, la politique ultra libérale conduite en matière de construction de logements, politique associée à une absence de politique en direction du logement social a pour conséquence directe :

- **L'augmentation des coûts** et la mise à l'écart des personnes en difficulté et surtout des jeunes.

D'une manière générale, la politique urbaine conduite par le maire sortant fait clairement apparaître une asymétrie, voire une inégalité de traitement, entre le Centre ville et les quartiers périphériques, qu'ils soient résidentiels et/ou populaires. Ceci pouvant être associé au retard considérable pris sur l'entretien de la voirie.

Enfin, notons, avec la place démesurée donnée aux voitures (place toujours croissante) qui permet aujourd'hui à Albi, de disposer du record de la deuxième ville la plus polluée en Midi Pyrénées après Toulouse.

## ***La question éducative***

Sur l'ensemble du territoire national, le désengagement scolaire voulu par l'Etat aggrave de fait, les inégalités d'accès aux savoirs, à la culture et aux loisirs des jeunes.

Ce mouvement général se décline sur Albi par une gestion plus que modeste des enjeux éducatifs.

Nous noterons en ce sens :

Un service éducation jeunesse présenté actuellement sous forme de guichet et enfermé dans une gestion uniquement technique : l'« adjoint aux affaires scolaires » n'a pas la dimension éducative et de service public qu'il devrait avoir ;

Une insuffisance en nombre, mais surtout une précarité et un manque d'accompagnement des personnels en charge des enfants ;

Un déficit d'intégration dans la cité de la tranche d'âge lycéens, étudiants,

jeunes travailleurs... Des jeunes en général.

L'isolement de certaines familles en difficulté, parfois sans emploi, femmes seules...

De même, il serait utile de disposer d'éléments de connaissance de l'implication réelle de la ville dans les nombreux dispositifs issus de la Politique de la Ville et très probablement sous mobilisés ;

De même encore, qu'en est-il du Contrat Local de Sécurité et/ou encore de la mise en place effective du dispositif de Réussite Éducative. Là encore, derrière les effets d'affichage, la réalité de la politique conduite en matière éducative a pris bien du retard.

À l'heure où ces questions constituent un enjeu majeur pour les Collectivités Locales et où celles-ci sont en passe de devenir les acteurs centraux et incontournables de la dimension éducative, Albi semble s'être quelque peu endormie, tant en termes de politique menée que de résultats produits.

### ***Les sports***

Si les Albigeoises et Albigeois peuvent être fiers de leurs sportives et sportifs, il reste que la politique actuelle, pour l'essentiel basée sur l'événementiel, la communication se fait le plus souvent, au détriment de l'implication des associations.

Dans cette perspective, il n'y a :

- Pas de volonté politique pour favoriser le sport de masse dans le cadre d'un projet global ;
- Pas de mise en lien ni même d'approche du sport santé pour tous ;
- Pas de mise en lien entre les enjeux éducatifs préalablement évoqués et les ressources proposées par le sports.

Enfin, la politique construite dans le but de préserver le sport de haut niveau se fait par du coup par coup, en l'absence d'une contractualisation satisfaisante entre la ville et les acteurs concernés.

### ***La ville au quotidien***

Là encore, comme dans bien d'autres domaines, l'animation de la ville au quotidien apparaît comme principalement centrée sur l'événementiel, la communication sur la forme et, parfois le clientélisme. Les processus de concertation engagés dans les quartiers relèvent de la « mise en scène », les projets étant clairement ficelés à l'avance.

De son côté, le service de la vie des quartiers est sans réelle autonomie et réduit pour l'essentiel, à une simple aide technique avec, notons le, des délais de décisions particulièrement longs imposés par le bon vouloir et/ou l'humeur des élus.

Il reste d'un tel système, peu, voire pas d'espace pour l'implication, la

participation, la créativité et la mobilisation des habitants comme des associations.

### **Développement solidaire**

Aspect de la réalité particulièrement important au regard de nos orientations, le bilan de l'équipe sortante du point de vue de la mise en œuvre effective de la solidarité dans la cité pose bien des questions. En effet, pour ce domaine qui concerne toutes les catégories de populations :

- La petite enfance, les jeunes, la famille, les femmes (et plus particulièrement, les femmes seules) ;
- Les retraités et personnes âgées (12500 retraités) ;
- Les personnes atteintes d'un handicap ;

Et plus largement, toutes les personnes isolées ou en difficulté sociale qu'est-il réellement fait :

#### **Pour la très petite enfance.**

Seul un guichet de contact propose l'orientation et parfois facilite l'inscription dans les structures d'accueil.

#### **Pour les jeunes**

Aucune structure lisible pour prévenir les conduites à risque et globalement, pas de politique d'insertion.

#### **Pour la famille**

Aucune démarche participative en direction des familles. Absence de coordination et d'adéquation entre le besoin et l'aide financière ;

#### **Que propose-t-on aux retraités et personnes âgées pour leur maintien à domicile ?**

La municipalité propose le portage des repas 5 fois par semaine (créé par la municipalité Castel). Aucun autre service existant n'est de la responsabilité de la ville. Deux services de soins infirmiers à domicile (associatif et hospitalier) proposent 110 prises en charge. Deux services d'aide à domicile associatifs proposent des prestations journalières. Trois structures d'accueil de jour associatives proposent en tout et pour tout 22 places à des personnes âgées atteintes d'Alzheimer ou de troubles similaires.

#### **Comment entrer en établissement quand il devient trop difficile de rester chez soi ?**

À ce jour, l'actuelle municipalité ne dispose d'aucune place en Maison de retraite ou autre résidence. L'ensemble des établissements sur Albi, habilités ou non par l'aide sociale, ou sanitaires, totalisent environ 800 lits. Un manque d'aménagements pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite Une lourdeur administrative pour l'accès aux établissements scolaires des enfants souffrant d'un handicap léger. Deux centres sociaux CAF à Rayssac et Cantepau et une structure municipale à St Martin Lapanouse ont vocation à générer du lien social.

Ainsi, l'offre proposée par la Collectivité, ne souffre pas uniquement d'un

déficit de visibilité... Elle se situe clairement en deçà des besoins identifiables auprès des Albigeoises et des Albigeois.

## L'IMPORTANT D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Force est de constater que le pouvoir « use ». Tant et si bien, qu'avec lucidité, le maire sortant évoquait que ce troisième mandat serait son dernier. Dans les faits, les 13 années passées à la tête de la municipalité d'Albi ont installé le premier magistrat de notre cité dans une sorte de douce torpeur.

Il est temps, nous l'avons déjà évoqué, de passer à autre chose, de mettre en avant une nouvelle politique, explicitement axée en direction de nos concitoyens. Une nouvelle politique, différente de celle conduite depuis 13 ans et qui se caractérise par :

- Un sur investissement en direction des pierres et du patrimoine ;
- Un désinvestissement des besoins sociaux et plus largement, de tout ce qui relève de l'organisation des conditions quotidiennes de vie des Albigeoises et des Albigeois.

Ce changement nécessite clairement une nouvelle équipe :

- En termes **d'orientations politiques**, puisqu'il s'agit bien ici de passer d'une politique de Droite (habilement déguisée certes), à une politique de Gauche ;
- En termes de **personnes**, puisque la liste que nous proposons, est non seulement représentative de notre cité (de ses quartiers et de ses compétences) ;
- En termes **d'implications**, puisque la liste que nous proposons se distingue des deux autres par l'absence de ce que l'on pourrait nommer « des professionnels du mandat ». Ceci nous a d'ailleurs été maladroitement reproché. C'est pourtant un réel atout. Face à un bilan de 13 ans d'une part, et, au regroupement de quelques notabilités politiques installées depuis plusieurs mandats ici où là, il fallait pour Albi, un renouveau de l'offre politique. Ce renouveau, nous l'incarbons, nous le portons et nous en sommes garant.

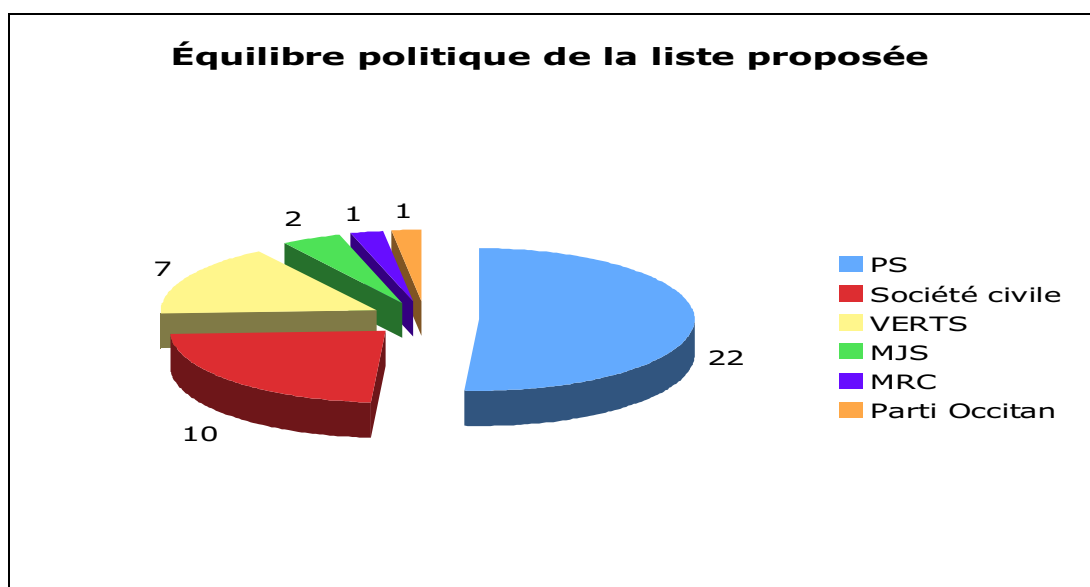
Enfin, insistons sur la complémentarité des compétences que nous regroupons et mobilisons en cette occasion. Comme cela est indiqué dans les pages qui suivent, notre liste innove par :

1. **Son équilibre et son ouverture**, impliquant à la fois le Parti Socialiste, les Verts, le MRC, les MJS, le PO mais aussi et de manière significative, la société civile ;
2. Un ensemble de **compétences et de complémentarités**

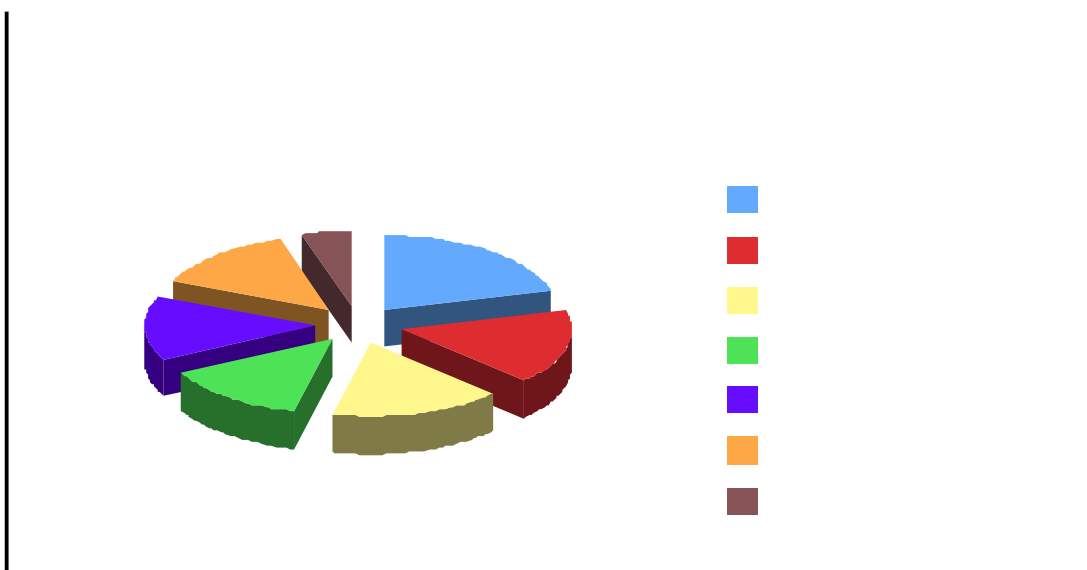
**professionnelles** permettant de couvrir l'ensemble des domaines impliquant la cité.

Noms	Âges	Compétences	Engagement
B. GILABERT	58	Professeur agrégé	PS
M.F. DE TRUCHIS	67	Psychologue	VERTS
A. BAUP	64	Cadre commercial	MRC
A.M. ROQUELAURE	59	Conseillère travail social	PS
C. DEUTSCHMEYER	60	Expert comptable	Société Civile
A. BERGER	42	Bibliothécaire	PS
G. CROS	38	Chargé de communication	VERTS
N. JERRIGE	45	Architecte urbaniste	PS
P. HUCHET	50	Conseiller funéraire	PS
R. CAMINADE	50	Infirmière spécialisée	VERTS
F. LACOSTE	34	Artisan	PS
A. DAROUSSIN	64	Professeur des Écoles	PS
J.C. YECHE	48	Ingénieur TPE	PS
S. NEDJARI	30	Secrétaire médicale	PS
J.P. MERLO	57	Services Universitaires	VERTS
M. LASKAWIEC	44	Responsable socio éducatif	PS
M. SALIESSE	21	Économie et Sociologie	MJS
F. VASSEUR	64	Rééducatrice	PS
G. CATUSSE	70	Ingénieur EDF	PS
A. SEGURA	52	Historienne INSERM	PO
J.M. PUYRAIMOND	50	Inspecteur des Impôts	PS
M. SOUDRY	74	Commerçante	VERTS
F. ROBERT	52	Ingénieur	PS
C. BIAU	40	Directrice Agence tourisme	Société Civile
X. ROUX	20	Etudiant en Droit	Société Civile
M.F. VALAX	53	Professeur d'Université	Société Civile
L. AMBOISE CASTEROT	43	Formateur	Société Civile
C. LIERDEMAN	70	Professeur de lycée	PS
J. VAISSON	57	Technicien transports	VERTS
C. COULIBALY	38	Attachée de direction	Société Civile
J. NOVAK	60	Professeur de sports	Société Civile
F. LORANDI	24	Communication	MJS
J. DOUBOVETZKY	50	Médecin	Société Civile
A. SEGURA DAUDE	67	Directrice de crèche	PS
C. NICOLAS	53	Informaticien	PS
Z. KOROCHI CHASSAING	48	Attachée parlementaire	PS
F. POUZAUD	36	Agent France Télécom	Société Civile
A. BOUSQUET	50	Assistante sociale	Société Civile
F. NAZARET	29	Chef d'entreprise	VERTS
D. MAGNE	73	Retraitée	PS
J. MAGOT	57	Professeur Agrégé	PS
É. PUJATTE	60	Pharmacienne	PS
J. VALAX	56	Avocat - Député	PS

### ***Ouverture et représentativité***

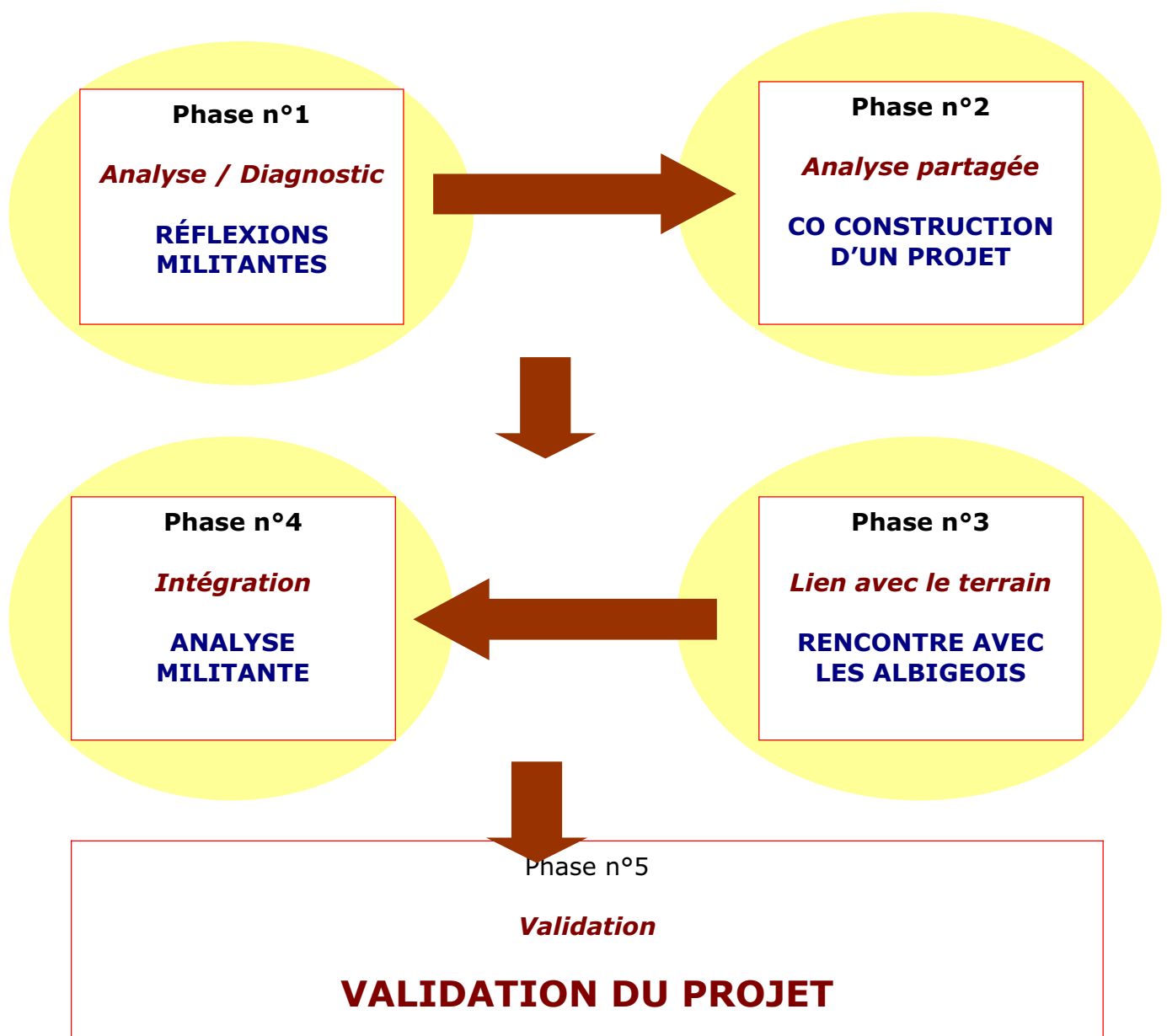


### ***Diversité et compétences***



## LE RÉSULTAT D'UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

Il est important de rappeler ici que le projet proposé aujourd'hui aux albigeois est le fruit d'une démarche partagée à laquelle ils se sont trouvés associés. La méthode d'élaboration que nous avons engagée s'apparente en effet à un réel processus de concertation, impliquant tout autant les militants des différents partis associés que les Albigeois et Albigeois rencontrés tout au long de notre présence sur le terrain. Les grandes étapes de cette concertation sont ci-dessous restituées.



*Deuxième partie*

# **UNE VILLE POUR TOUS**

*Une vision globale de la cité  
Orientations stratégiques  
Axes prioritaires d'intervention  
Principes d'action*

## UNE VISION GLOBALE DE LA CITÉ

L'approche que nous avons de notre cité et de son avenir se veut globale. Elle implique la volonté de construire un développement durable et respectueux :

- Des attentes et besoins des Albigeoises et des Albigeois ;
- Des générations futures ;
- De notre cité et de son territoire.

Elle implique également de concevoir notre projet en reliant des éléments souvent appréhendés de manière éparse. Il serait évidemment plus aisé de procéder, comme cela est d'ailleurs le cas pour le maire sortant, en séparant et en excluant...

En faisant comme si :

- Creuser des parkings n'avait pas d'impact en matière de déplacements ;
- Surinvestir les belles pierres du Centre ville n'avait pas de lien avec des quartiers périphériques. On constate aujourd'hui qu'ils ont été laissés à l'abandon ;
- Être parent isolé à la recherche d'un emploi et d'un logement n'avait pas de relation avec l'absence de volonté politique en matière de logement social ;
- Etc....

De même, il est plus facile de proposer un équipement ici où là sans se préoccuper de la manière dont il s'insère dans un tissu partenarial comme de la manière dont il sera ultérieurement animé. Au fond, sans se préoccuper du projet dont il sera porteur.

Pour notre part, nous avons un choix presque inverse. Plutôt que de nous préoccuper des murs et des pierres, nous faisons explicitement le choix, de mettre, les Albigeoises et les Albigeois au cœur de notre projet. Au centre de nos préoccupations.

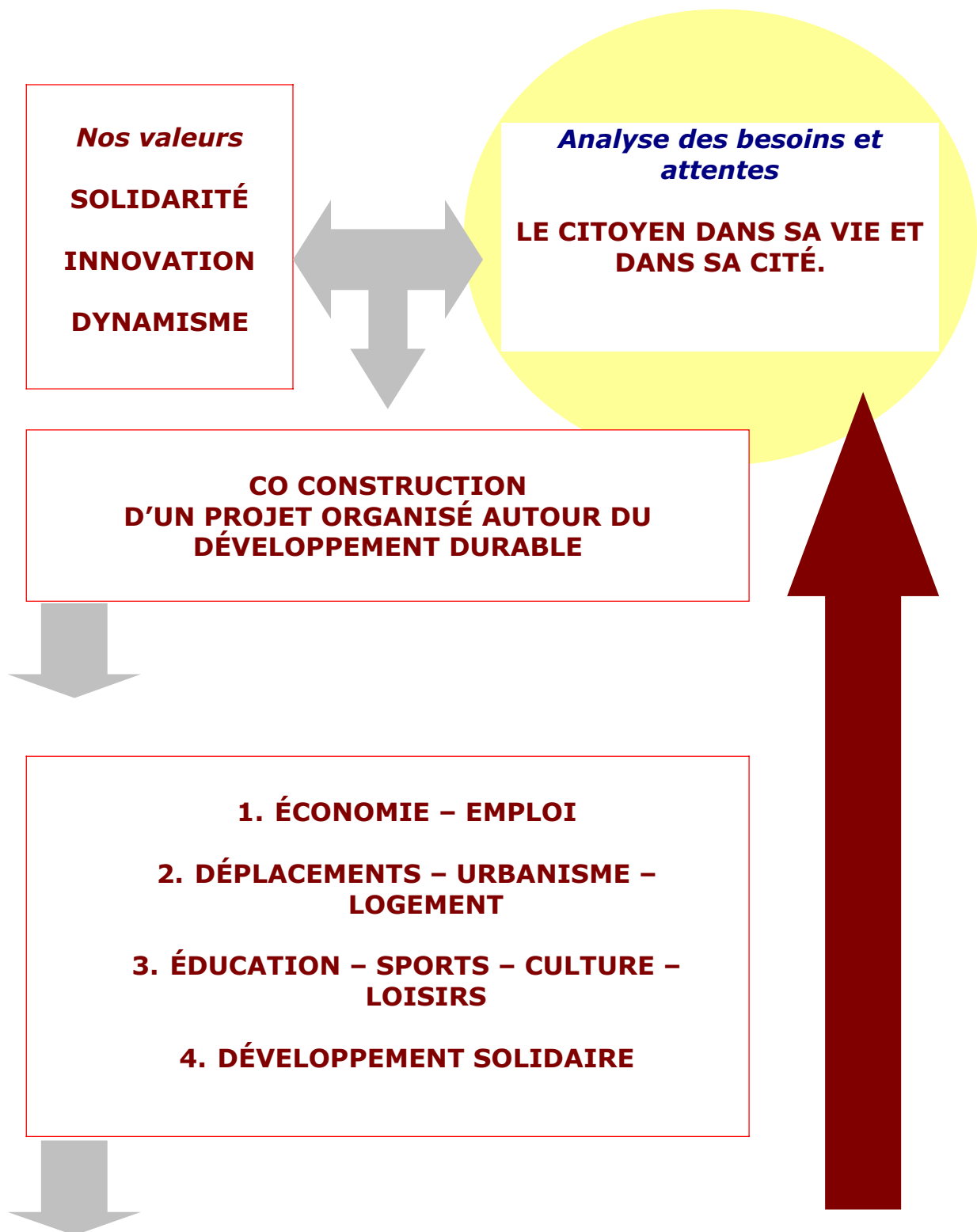
Tout notre projet prend appui sur le constat que nous faisons de la situation actuelle de notre cité et de ses habitants. Toutes nos propositions leur sont adressées. Elles n'ont d'autres finalités que de répondre de manière appropriée à leurs attentes.

Ceci implique de relier, d'impulser, d'animer, de construire avec l'ensemble des acteurs, institutions, professionnels, usagers et habitants qui font notre ville. C'est pourquoi notre **projet** :

- **Précise** les principales valeurs que nous entendons porter ;
- **Identifie**, sur la base d'un diagnostic approfondi et de nos rencontres avec les Albigeois, les axes thématiques d'action que nous retenons comme prioritaires ;

- **Expose** notre approche et notre méthode de travail ;
- **Décline** ces axes, en actions concrètes que nous mettrons en œuvre.

***Un projet qui va des Albigeois vers les Albigeois***



## **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

Trois valeurs fortes conduisent notre démarche. Faire d'Albi, bien plus qu'aujourd'hui : ***Une ville solidaire ; Une ville novatrice ; Une ville dynamique.***

### **UNE VILLE SOLIDAIRE**

***Une ville solidaire, ici et maintenant, de deux manières :***

- ⇒ Les dispositifs de cohésion sociale que nous souhaitons renforcer, impulser ou encore créer ;
- ⇒ Par la prise en compte des inégalités de traitement générées par le développement sans freins de la société libérale ;
- ⇒ Par la prise en compte de la fragmentation du lien social, non seulement entre catégories socioprofessionnelles, mais également entre les tranches d'âges ou encore, entre les origines ;
- ⇒ Par la prise en compte de l'impact de notre développement actuel sur les générations futures.

### **UNE VILLE NOVATRICE**

***Une ville d'innovations sociales et économiques par :***

- ⇒ Les initiatives que nous comptons prendre en direction des différents acteurs de l'économie (artisans et entreprises) ;
- ⇒ L'appui que nous proposons en direction des industries liées aux énergies renouvelables et au développement durable ;
- ⇒ L'appui encore que nous fournirons en direction de l'économie sociale et solidaire ;
- ⇒ Les aménagements que nous ferons en vue de rendre notre territoire plus attractif.

### **UNE VILLE DYNAMIQUE**

***Une ville dynamique par :***

- ⇒ Les initiatives que nous comptons prendre afin de réaliser les aménagements nécessaires ;
- ⇒ Le service rendu aux Albigeoises et Albigeois, tout particulièrement par le développement d'une politique visant l'amélioration du pouvoir d'achat ;
- ⇒ Le partenariat que nous saurons construire et développer avec nos interlocuteurs (État, Région, Département, C2A) ;
- ⇒ Notre volonté de construire une cité organisée autour du développement durable.

## AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Organisés sur la base des orientations stratégiques préalablement évoquées (solidarité ; innovation ; dynamisme), la démarche partenariale d'élaboration de notre projet nous a naturellement conduit à identifier des axes prioritaires d'intervention.

En effet, on peut noter, à l'issue de ces 13 années de gestion UMP quelque peu déguisées, de véritables insuffisances au regard des besoins de nos habitants.

Afin de répondre aux enjeux qui nous sont aujourd'hui posés, nous proposons et mettrons concrètement en œuvre notre politique, en premier lieu, dans les quatre domaines suivants que nous jugeons prioritaires :

- ⇒ **Économie - Emploi ;**
- ⇒ **Déplacements ; Urbanisme ; Logements ;**
- ⇒ **Éducation ; Sports ; Culture ; Loisirs ;**
- ⇒ **Développement solidaire.**

### ÉCONOMIE - EMPLOI

#### *Développement économique*

Il nous semble particulièrement important de situer l'enjeu économique à l'échelle d'un territoire allant bien au-delà des stricts contours de la Collectivité.

Si le rôle « phare » d'Albi au niveau départemental doit être affirmé en matière économique, il doit l'être dans :

- Une logique partenariale associant les communes limitrophes ;
- Une perspective régionale et européenne (axe Lisbonne / Helsinki).

Ceci implique la mobilisation d'une politique offensive en différents domaines (aménagement routiers ; innovations industrielles en matière de développement durable et d'énergies renouvelables ; communication appropriée ; mise en réseau des acteurs et des compétences ; etc.).

Simultanément, le développement économique que nous entendons conduire s'inscrira en cohérence avec les valeurs de solidarité qui sont les nôtres. En ce sens, une part significative des efforts envisagés portera en direction de l'appui au développement de l'économie solidaire.

## **Emploi**

Albi est confronté à un véritable paradoxe. Alors même que notre cité dispose d'un ensemble remarquable d'équipements de formations (au regard de ce qui existe pour des villes de taille similaire), le tissu économique local se trouve dans l'impossibilité de capter les ressources et compétences qu'il produit. Ceci constitue un premier niveau d'enjeu concernant le développement de l'offre d'emploi sur Albi.

Un deuxième niveau est relatif aux professionnels et personnes que le développement de la société libérale met sur la « touche ». Qu'ils soient jeunes non qualifiés ; parents isolés ou encore professionnels en phase de reconversion, le projet que nous conduisons entend :

- Renforcer les dispositifs d'aide existants ;
- Optimiser les ressources mobilisées en ce sens ;
- Créer un ensemble de réponses pertinentes à cet état de fait.

## **DÉPLACEMENTS ; URBANISME ; LOGEMENTS**

Notre vision du développement urbain d'Albi ne peut se satisfaire d'une approche centrée sur le vieux patrimoine et visant l'accueil des touristes. Notre volonté de créer une cité, certes à découvrir par les touristes, mais également et, surtout à vivre pour tous les Albigeois nous amène à penser un patrimoine « vivant », structurant de notre avenir et accessible à tous.

Trois priorités d'intervention sont retenues en ce domaine :

- Les déplacements, qu'il est urgent d'adapter, d'organiser et de sécuriser ;
- L'urbanisme et l'aménagement de la cité qu'il convient de relancer ;
- Le logement social qui reste à faire exister, tant il est vrai que ce dossier a été délaissé par le maire sortant, aggravant ainsi l'inégalité de traitement entre le centre et les quartiers populaires.

Enfin, pour prendre pleinement la mesure du développement d'Albi, il s'agira de conduire cette politique urbaine à l'échelle de la communauté d'agglomération (C2A) de telle sorte qu'une réelle maîtrise du foncier puisse être engagée.

## **Déplacements**

L'enjeu des déplacements est fondamental pour notre ville actuelle et future. C'est pourquoi nous mettrons en œuvre un véritable PDU (Plan de Déplacements Urbains) qui va bien au-delà d'un simple aménagement d'un plan de déplacements doux comme le propose le maire sortant. Ceci pouvant être associé à un espace multimodal.

Il s'agit ici de prendre pleinement appui sur les législations existantes, en cohérence avec des objectifs de développement durable (Loi LOTI ; Loi

LAURE ; Loi GAYSSOT) pour proposer aux Albigeois une gestion de la circulation et des flux (automobiles ; vélos ; piétons ; etc) en cohérence avec le développement de notre cité.

## **Urbanisme**

Il s'agit ici, bien évidemment, de prendre en compte les actuelles et futures infrastructures. Mais également et surtout, de « rattraper » les retards accumulés en différents domaines (rocade non doublée). Là encore, une vision du développement d'Albi à l'échelle de la C2A s'impose.

Il s'agira en ce domaine, de :

- Développer la ville de manière durable, en prenant en compte les actuelles et futures infrastructures (contournement autoroutier entre autres) ;
- Maîtriser le foncier de telle sorte qu'il soit possible de définir de manière harmonieuse, les lieux de vie, d'activités et de loisirs ;
- Créer une cité plus équilibrée, (pour tous les quartiers) attractive, animée et accessible à tous ;
- Mettre en œuvre une politique interventionniste pour développer un habitat social, là encore, accessible à tous.

## **Logements**

Nous faisons le constat objectif d'une absence (voir d'un refus) de volonté politique en matière de logement social.

Pour autant, les besoins sont là, et nous considérons comme prioritaire d'affirmer sur Albi, avec l'ensemble des acteurs du logement social, le développement d'une offre cohérente au regard de besoins des habitants (jeunes ; familles ; personnes âgées ; handicapées).

Cette volonté d'engager une réelle politique en matière de logements sociaux participe également, cela va de soi, de notre souci de rééquilibrer la relation entre le centre ville et les quartiers d'Albi et de participer ainsi à la construction d'une ville plus solidaire.

Cette orientation se distingue également de la gestion actuelle par la volonté de limiter les investissements purement privés et défiscalisés, pour aller vers des investissements publics et sociaux.

## **ÉDUCATION ; SPORTS ; CULTURE ; LOISIRS**

Voilà bien un ensemble de domaines constitutifs de la vie au quotidien, domaines où beaucoup de choses auraient pu être faites et qui ne l'ont pas été.

Domaines où le rôle d'impulsion que doit donner la Collectivité ne semble pas avoir été investi par le maire sortant.

Domaines donc qu'il s'agit de réinvestir de telle sorte qu'ils ne soient pas l'unique fait de quelques coups d'éclats, mais reposent sur une politique conduite en profondeur.

### **Éducation**

Donner à Albi la dimension d'une ville « éducative » en assumant pleinement le rôle d'acteur central de la collectivité en ce domaine. Dans cette perspective, nous nous engageons sur la définition et la mise en œuvre d'un réel Projet Éducatif Local permettant :

- De préparer les enfants à être des citoyens de demain ;
- De développer, chez les jeunes, des compétences transversales qui contribueront à leur insertion et à leur adaptation aux métiers de demain.

### **Sports**

L'on distinguera ici ce qui relève du sport de haut niveau, qui mérite bien évidemment notre soutien, dans un cadre contractuel et transparent, de ce qui relève du sport pour tous. Dans cette perspective, et au-delà des réalisations (ex : complexe dédié aux sports de masse sur la Plaine des sports), il conviendra :

- De fournir un appui réel aux structures en charge du développement sportif ;
- D'accompagner les actions en direction du sport avec d'autres dimensions, et plus particulièrement, la dimension éducative (voir ici le lien avec le PEL).

### **Culture**

Avec tous les acteurs et usagers, nous réorganiserons les équipements actuellement disponibles en matière culturelle.

En effet, certains apparaissent comme obsolètes (école de musique et de danse), d'autres sont nécessaires.

Enfin, les acteurs de la culture doivent être aidés, tout particulièrement les

associations.

### ***Loisirs***

Là encore, la politique actuelle, largement construite autour d'opérations de communication se fait souvent au détriment des associations.

Il s'agira donc de développer une approche globale permettant au plus grand nombre d'accéder aux loisirs.

Dans cet esprit, nous envisageons la mise en place d'un budget (fond de soutien aux habitants) explicitement dédié aux animations de proximité.

### **DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE**

Trois idées fortes structurent notre approche du développement solidaire :

- Toucher l'ensemble des générations (enfance, jeunesse, familles ; parents ; personnes âgées), et, par là contribuer à la reconstruction du lien social ;
- Intervenir en direction des plus démunis et des plus fragiles ;
- Concevoir la solidarité de manière transversale, en l'associant aux autres domaines que constituent : l'éducation, le développement économique ; l'emploi ou encore le logement.

## PRINCIPES D'ACTION

Quelques principes d'action président aux différentes priorités que nous proposons et que nous mettrons en œuvre. Ils sont constitutifs de notre manière de faire :

- ⇒ **Concertation / Participation ;**
- ⇒ **Partenariat / Coopération ;**
- ⇒ **Contractualisation / Efficacité.**

### CONCERTATION - PARTICIPATION

Une ville « phare » comme Albi ne peut plus se permettre de développer seule une politique, indépendamment de son territoire d'influence.

- D'une part de nombreuses décisions se prennent aujourd'hui au niveau de la communauté d'agglomération (dont le Maire d'Albi est Président), associant ainsi les communes périphériques ;
- D'autre part, la plupart des sujets essentiels, touchant aussi bien à la vie quotidienne qu'au développement économique, à l'urbanisme qu'au logement, impliquent naturellement de nombreux et importants acteurs dont il faut tenir compte;
- Par ailleurs, la dimension territoriale a ici toute son importance. En effet, le développement d'Albi, son attractivité comme son influence impliquent de concevoir nos actions, non seulement à l'échelle du Département, mais également à celle de la Région.
- De même, notre projet implique la mise en œuvre d'une politique « ré investissant » nos quartiers. Une telle orientation ne pourra prendre sa pleine mesure qu'en lien étroit avec les politiques de cohésion sociale mobilisées et impliquera à ce titre, un lien fort avec les services de l'État.

Pour toutes ces raisons, **les décisions sont donc à construire dans une logique collective de concertation**, permettant d'apprécier :

- Les ressources dont nous disposons ;
- Les contraintes rencontrées ;
- Les éventuels biais ;
- Les opportunités de développement.

Ceci implique donc, en amont de nos décisions, la mise en œuvre d'un principe de concertation. Ce principe de concertation est à situer en cohérence directe avec celui de participation. Il va en effet de soi, tout particulièrement pour ce qui concerne les décisions impactant directement sur la vie de nos concitoyens, qu'une participation directe et active sera recherchée. Cette participation constitue de notre point de vue, un

renforcement de nos principes démocratiques tout autant qu'une exigence de la vie politique moderne.

### **PARTENARIAT - COOPÉRATION**

Suite naturelle et logique d'une concertation de qualité, la mobilisation de nos énergies et de nos compétences devra s'inscrire dans une **logique partenariale affirmée**.

Les éléments de diagnostic préalables à l'élaboration de notre projet nous amènent à faire le constat malheureux du nombre de dossiers restant en suspens, voire en situation d'échec, du fait d'une démarche trop isolée de la part de la Collectivité.

Il en est par exemple ainsi concernant les démarches effectuées en direction de l'UNESCO. Il en est de même quand au doublement de la rocade. Ceci est également le cas dans l'accompagnement au quotidien de la plupart des acteurs économiques et associatifs qui constituent le tissu « vivant » de notre cité.

La médiocrité constatée du partenariat « Ville / CCI » constitue en ce sens un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

À l'opposé de ce qui a été fait depuis 13 ans, au cœur de notre projet et de nos propositions, nous posons ces principes de partenariat et de coopération.

Constitutifs de la démarche que nous avons engagée lors de cette campagne des municipales, ils seront structurants de notre politique que nous entendons mettre en œuvre.

### **CONTRACTUALISATION - EFFICACITÉ**

- **Proposer une approche globale de la cité ;**
- **S'appuyer sur une concertation avec tous ;**
- **Mettre en œuvre un partenariat solide et fiable ;**

Ceci implique la construction d'un ensemble complexe de relations entre la Collectivité et les acteurs mobilisés. Il s'agit donc de développer avec ces acteurs, un mode de contractualisation intégrant :

- **Les objectifs visés ;**
- **Les résultats recherchés ;**
- **La définition des actions concrètes qui seront mises en œuvre ;**
- **Les moyens (humains et matériels) mobilisables ;**
- **Les modalités de suivi et d'évaluation de ces actions.**

Nous poursuivons ainsi, à partir d'actions concrètes et évaluables, des objectifs visant à améliorer de manière significative la qualité de vie de toutes les Albigeoises et tous les Albigeois.

- **Les relations entre la Collectivité et les acteurs mobilisés gagneront ainsi en transparence et en clarté ;**
- **Les actions engagées n'en seront que plus efficaces.**

*Troisième partie*

# **21 ENGAGEMENTS POUR ALBI**

*Économie - Emploi  
Déplacements - Urbanisme - Logement  
Éducation - Sports - Culture - Loisirs  
Développement solidaire*

## ÉCONOMIE – EMPLOI

### RÉALISER ; CRÉER ; ORGANISER ; SOUTENIR

#### 5 engagements prioritaires

1. **RÉALISER** enfin la technopole. Outil concret et efficace de formation et de recherche, orienté vers l'innovation, **la création d'entreprises et l'emploi.**
2. **CRÉER** un pôle industriel, énergies renouvelables, traitement des déchets et éco conception de produits nouveaux. **Le site de Pélissier sera privilégié.**
3. **CRÉER** une structure d'appui aux **commerces et à l'artisanat** de proximité en partenariat avec les Chambres du commerce et des métiers.
4. **ORGANISER** les assises du développement économique et de l'emploi. Tous les partenaires de l'économie locale seront mobilisés pour un projet porteur **d'activités et d'emplois.**
5. **SOUTENIR** les porteurs de projet d'**économie solidaire** (services à la personne ; qualité de la vie).

## **ÉCONOMIE – EMPLOI**

### ***Travaux préalables***

#### ***Constats et analyse critique de l'existant***

De nombreux jeunes et parfois moins jeunes, de nombreuses femmes seules sont en recherche d'emploi.

Un potentiel de formation unique en France pour une ville moyenne existe et est inexploité. Il y a plus de 2000 diplômés professionnels par an: **les jeunes partent** (CAP, BEP, Bac Pro, BTS, licences générales et professionnelles, mastères, diplômes d'ingénieurs, doctorats...)

Les emplois industriels représentent 11% de l'activité pour 17% au plan national. Les emplois tertiaires traditionnels s'essouffent par voie de conséquence.

La politique actuelle est très passive, voire résignée dans ce domaine à Albi, principale ville de la C 2 A et chef-lieu de département, on se contente de suivre les initiatives sur les implantations commerciales, plutôt de périphérie. En complément, on s'appuie sur une activité artificielle centrée sur le bâtiment avec de trop nombreux immeubles de standing construits, qui ne trouvent pas preneur, ce qui risque en outre de provoquer une crise à moyen terme. Le commerce de proximité est en grande difficulté et le commerce de centre ville s'essouffle. Par ailleurs l'artisanat souffre de manque de compétences.

Albi est connue au plan national et international pour ses atouts touristiques mais est très effacée sur le plan économique et ne s'appuie pas assez sur le pôle toulousain.

Le projet P.S.T. (Technopole) est en jachère depuis six ans. C'est un gros travail et une impulsion des acteurs de la formation et du transfert de technologie dans le groupe Mercure qui pousse le projet.

Il y a très peu d'initiatives pour la création d'emplois autour de l'économie solidaire et de l'aide à la personne.

#### ***Objectifs généraux***

Intégrer le pays albigeois et tarnais au développement de l'axe Lisbonne Helsinki, avec une volonté d'ouverture de Toulouse et Midi Pyrénées vers les bassins économiques du centre de l'Europe des 27.

Créer de l'emploi à court, moyen et long terme et retenir les jeunes dans une économie locale à faire évoluer et à dynamiser.

Impulser une politique offensive en matière d'économie, en concertation avec

les autres communes de la C.2.A. et avec tous les acteurs du développement économique du niveau départemental et régional.

### ***Objectifs opérationnels***

Pour le développement économique à moyen et long terme :

Définir le tracé et acquérir le foncier pour le contournement d'Albi. S'appuyer sur cette donnée pour définir un réel plan d'urbanisation et un PDU intégrant les contraintes de l'économie, de l'environnement et de ses acteurs ;

Dans le cadre de la Maison de l'économie, mettre en place une véritable stratégie à moyen terme incluant : transfert de données numériques à haut débit, voirie, transports, P.S.T. fonctionnel et tourné vers des axes innovants ;

Encourager et coordonner toutes les initiatives et les innovations concernant le développement durable dans sa dimension industrielle : énergies renouvelables, traitement et valorisation des déchets, éco conception de nouveaux produits.... ;

Relier fonctionnellement la Maison de l'économie avec la Maison de la formation et de l'emploi et avec la technopole ;

Créer des liens à l'échelle du département avec les centres de développement de MIP et les pôles de compétitivité : AGRIMIP, Aérospatiale vallée, Cancéropole ;

Mutualiser les données et la documentation scientifique et technique et mettre à disposition des entreprises existantes, des pépinières et des acteurs de la recherche et du transfert de technologie en PME/PMI et TPE ;

Donner mission de proposition sur ce plan au groupe Mercure ;

Communiquer sur les atouts de la ville (cadre de vie, formations professionnelles, PST, Maison de l'économie...).

### ***Pour l'emploi de proximité et d'aide à la personne***

Encourager le développement économique solidaire autour de structures adaptées : associations, Sociétés Coopératives d'Initiative Collective (SCIC) pour créer de nouveaux emplois autour de l'aide à la personne, autour de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement... ;

Recréer les conditions d'implantation de commerces de proximité ;

Mettre en place des structures de lutte contre la déscolarisation et d'accompagnement des plus démunis (femmes seules, jeunes en difficulté...).

## ***Opérations phares possibles***

Avec les acteurs de la formation, de la recherche, de l'économie, mise en œuvre effective de la technopôle : Outil d'aide à la création, au développement et à l'innovation des entreprises ;

Création d'un pôle industriel, énergies renouvelables, traitement des déchets et écoconception de produits nouveaux. Le site de Pélissier sera privilégié ;

Organiser les assises du développement économique et de l'emploi associant les Chambres consulaires et tous les partenaires de la Maison de l'économie, C.2.A., Groupe Mercure, AGATE... avec comme objectifs :

- ⇒ Faire un inventaire dans les PME les PE et les TPE de l'évolution de l'emploi dans les secteurs : industrie, services techniques, services tertiaires, services à la personne, tourisme, artisanat, agriculture et maraîchage, commerce de centre ville, commerce de périphérie...
- ⇒ Définir une stratégie opérationnelle à court et moyen terme.

Lancer un inventaire permanent des besoins en compétences du tissu des entreprises ;

Faire un inventaire des besoins en matière d'équipements matériels et logiciels et en matière d'organisation d'entreprise.

Regrouper les informations pour la recherche de financements.

Mettre en place une communication offensive sur les atouts de la ville en terme d'innovation, de recherche, de transfert de technologie et de formation professionnelle ;

Faire un bilan de la réserve foncière au niveau de la C2A et au-delà ;

Définir une stratégie de désenclavement et de fluidité interne : grand contournement, PDU, lien avec l'urbanisation, etc. ;

Création d'une structure d'appui aux commerces et à l'artisanat de proximité en partenariat avec les Chambres du commerce et des métiers ;

Création d'un dispositif d'appui aux porteurs de projet d'économie solidaire (services à la personne ; qualité de la vie) ;

Réactiver les régies de quartier et coordonner l'action de toutes les associations d'animation des quartiers en cohérence avec le projet éducatif local : remédiation scolaire, sports, loisirs, culture, accès dans la ville....

## DÉPLACEMENTS – URBANISME – LOGEMENTS

### ENGAGER ; DIVISER ; RÉALISER ; RÉAMÉNAGER ; ENGAGER

#### 5 engagements prioritaires

1. **ENGAGER** avec les acteurs, la réalisation de logements sociaux adaptés aux besoins des Albigeois (jeunes ; familles ; personnes âgées ; handicapées). **Objectif : 200 logements.**
2. **DIVISER par deux la consommation** énergétique des bâtiments publics de la commune (Mairie, écoles, ateliers, éclairage public, maisons de quartier).
3. **RÉALISER** un Plan de Déplacement Urbain, en attente depuis 13 ans. Prendre en compte tous les modes de déplacement et de stationnement ; **Réduire** les encombrements et la pollution ; **Améliorer la sécurité**
4. **RÉAMÉNAGER** la place de l'Amitié entre les peuples en cohérence avec le prolongement du jardin National et du boulevard Sibille, **espace ouvert, aménagement paysagé.**
5. **ENGAGER** le grand contournement d'Albi (tracé définitif et réserve foncière) en cohérence avec le projet de 4ème pont. **ACHEVER** le doublement de la rocade simultanément engagée, **en route de desserte urbaine à vitesse limitée.**

## DÉPLACEMENTS – URBANISME - LOGEMENT

### *Travaux préalables*

#### ***Constat et analyse critique de l'existant***

Promesse de 1995 toujours non tenue : la rocade n'est pas encore doublée. Albi est la deuxième ville la plus polluée après Toulouse en Midi Pyrénées. La tendance à donner plus de place aux voitures est croissante ;

Plus de 400 logements T3, T4, sont vides alors que la demande de logements sociaux et étudiants est grande ;

La politique ultra libérale en matière de construction de logements génère l'augmentation des coûts et la mise à l'écart des personnes en difficulté et surtout des jeunes ; Il y a un déséquilibre évident entre le traitement du centre et des quartiers périphériques résidentiels... concordant avec un retard considérable pris sur l'entretien de la voirie.

#### ***Objectifs généraux***

Développer la ville de manière durable en prenant en compte les actuelles et futures infrastructures (contournement autoroutier entre autres) dans un PDU pensé pour le long terme ;

Mettre en œuvre une politique interventionniste pour développer un habitat accessible à tous et respectueux des normes environnementales ;

Maîtriser le foncier au niveau de la C2A pour bien définir les lieux de vie, les lieux d'activité et les lieux de loisirs. Créer une cité plus équilibrée, garantissant le bien vivre dans les quartiers avec un centre ville animé et accessible à tous.

**Avec la volonté de créer une cité à vivre pour les albigeois comme pour les touristes, il faut construire le patrimoine vivant de l'avenir, accessible à tous.**

#### ***Objectifs opérationnels***

##### ***Concernant les déplacements et les infrastructures routières***

Finir de doubler la rocade tout en préservant son caractère de voie urbaine et dans **le même temps** reprendre l'offensive sur le grand contournement afin d'aboutir à une DUP et à la réalisation des réserves foncières nécessaires ;

Dans le cadre de la C2A et en concertation avec les usagers, définir un PDU qui privilégie les déplacements doux (couloirs sécurisés piétons et vélos, parcs à vélos, sens uniques...) et des transports en commun dont il faudra redéfinir les conditions d'utilisation (gratuité éventuelle, parcours et arrêts,

fréquences, taille et énergie des véhicules, parkings de périphérie, plate forme multi modale...) ;

Une attention particulière devra être menée sur le problème du stationnement en centre ville: parking du Bondidou, renégociation éventuelle du contrat de privatisation...

### ***Sur l'accès au logement pour tous***

Redonner place à l'initiative publique dans le cadre d'une politique foncière supervisée par la municipalité et la C2A. La ville doit se poser en régulateur du marché ;

Construire des logements sociaux aux normes HQE ;

Suivre les évolutions de la population étudiante pour réagir aux nouveaux besoins en logements, cela garantit le maintien de la population étudiante sur la ville.

### ***Sur la revitalisation des quartiers, la voirie de proximité et les réseaux***

Rendre au CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) sa vocation d'instrument de revitalisation des quartiers et de promotion des populations en difficulté.

Rénover les centres de vie des quartiers autour des commerces et services de proximité ;

Veiller au bon état des chaussées et des trottoirs ;

Coordonner l'évolution des réseaux d'assainissement en liaison avec le traitement des déchets avec une approche environnementale dont nous ferons la priorité ; Coordonner le développement des réseaux de transmissions de l'information (haut débit).

### ***Opérations phares possibles***

Provoquer les Assises de la C2A pour relancer le projet de grand contournement associé à une politique globale de PDU intégrant développement durable, environnement, agenda 21 ... ;

Instaurer des rencontres régulières « Habitat pour tous », CUCS, Tarn Habitat, Mairie pour relancer l'habitat social et la ville accessible à tous ;

Créer une structure d'information aux particuliers pour la recherche des aides et cofinancements dans la construction ou l'amélioration de l'habitation principale en particulier pour les économies d'énergies et pour la maîtrise environnementale (eaux, déchets, assainissement...) ;

Redéfinir un plan de stationnement à Albi en concertation avec les albigeois et les commerçants du centre ville ;

Mettre en place un plan climat au niveau de l'agglomération.

## ÉDUCATION – SPORTS – CULTURE – LOISIRS

### CRÉER ET RÉORGANISER

#### 5 engagements prioritaires

1. **CRÉER** un véritable **Projet Éducatif Local** (contrat d'objectifs - charte éducative) avec les acteurs du périscolaire. **APPUYER** le professionnalisme et les compétences des intervenants.
2. **RÉORGANISER**, avec les acteurs et les usagers, les équipements culturels : école de **musique, scène nationale, salle de spectacle** et de **congrès**.
3. **CRÉER** un fond de soutien aux initiatives des habitants. Mise en place d'un budget dédié aux **animations de proximité**.
4. **CRÉER** une structure d'aide et d'appui au développement des clubs et associations à **vocation culturelle et sportive**.
5. **CRÉER** un complexe dédié aux sports de masse, et d'un espace de loisirs pour tous, sur la **plaine des sports**.

## **ÉDUCATION – SPORTS – CULTURE – LOISIRS**

### ***Travaux préalables***

#### ***Constats de l'existant et analyse critique***

La politique actuelle est basée sur l'événementiel, la communication, souvent au détriment de l'implication des associations ;

Il n'y a pas de volonté politique pour favoriser le sport de masse dans le cadre d'un projet global ;

La politique pour préserver le sport de haut niveau se fait par du coup par coup ; Il n'y a pas d'approche du sport santé pour tous ;

Un semblant de concertation dans les quartiers, les projets étant ficelés à l'avance ;

Un service de la vie des quartiers sans autonomie et réduit à une simple aide technique avec des délais de décision longs, imposés par les élus ; Peu de place à la créativité des habitants et des associations.

#### ***Objectifs généraux***

Respecter et soutenir les initiatives associatives, notamment en matière d'animation culturelle en favorisant la créativité et l'implication des albigeois ;

Viser l'égalité d'accès pour tous aux activités de sport, culture et loisirs ;

Maintenir le sport de haut niveau pour son côté spectacle, pour la représentativité qu'il assure pour la ville, ceci dans le cadre d'une cohérence et d'une stratégie globale sur le moyen terme ;

Mettre en œuvre une politique transparente de financement et d'aides matérielle et humaine aux clubs et associations en appui sur de vrais projets éducatifs, sportifs et d'image dans le respect de l'autonomie de chacun ;

Programmer un projet d'équipements et d'aménagements pour développer un axe « détente, promenade, sport santé » avec un accès libre pour tous.

#### ***Objectifs opérationnels***

Travailler avec l'École et les structures péri scolaires pour rendre plus égalitaire la pratique du sport à l'école et pendant le tiers temps disponible des enfants ;

Redéfinir les critères de subventions plus orientés vers des contrats

d'objectifs prenant aussi en compte les écoles de sport et la volonté de favoriser le sport de masse ;

Rétablir un lien fort avec les Clubs et Associations, contractualiser sur des critères partagés dans le cadre d'une gestion transparente ;

Mettre en place avec l'aide de l'OMEPS et en accord avec le PEL un dispositif d'accompagnement de la formation des éducateurs et encadrants sportifs ;

Développer les équipements de proximité dans les quartiers et la périphérie en cohérence avec la C2A ;

Rendre les prix plus attractifs : gratuité de certaines animations pour les jeunes défavorisés par exemple ;

Favoriser l'organisation d'animations hors des lieux habituels, comme une grande journée festive (sport et culture dans le cœur de la ville...).

### ***Opérations phares possibles***

Création d'une structure « conseil à la gestion des clubs et associations » à vocation culturelle et sportive ;

Développement de l'OMEPS pour son rôle de soutien et de relais avec les clubs sports et loisirs : coordination des activités, aide à la formation des ressources humaines, soutien aux jeunes sportifs de haut niveau, soutien aux initiatives d'animation... ;

Étude des potentialités de nouveaux locaux pour l'École de Musique et analyse des besoins en encadrement ;

Proposition sur l'utilisation et la valorisation de l'Hôtel Reynès ;

Analyse globale de l'existant et des besoins et au niveau de la C2A et du Pays de l'albigeois et des Bastides en matière de nouvelle salle de spectacle. Le projet éventuel doit s'intégrer dans une politique transparente et durable de déplacements, parkings, avec tous les usagers potentiels de cet équipement ;

Provoquer les assises de la C2A sur l'ensemble du dispositif sport santé dans l'agglomération en y incluant les contraintes environnementales, de cadre de vie et d'accessibilité.

## **ET... AU QUOTIDIEN**

### ***Développer une ville vivante au quotidien***

Cadre de vie de proximité ;

Maîtrise des prix des services publics (eau, crèches, cantines ...) ;

Accessibilité des services dans la ville (commerces de centre ville, horaires de la vie sociale, transports publics...) ;

Soutien aux évènements populaires et à la créativité ;

Soutien aux initiatives des commerçants de centre ville ;

Place des étudiants et des jeunes dans la cité.

### ***Développer une ville citoyenne***

Par la démocratie participative réelle et directe ;

Par la concertation avec les associations d'animation et de préservation du cadre de vie qui doivent garder leur autonomie.

### ***Objectifs opérationnels***

Affirmer une politique d'aide aux projets associatifs en privilégiant la contractualisation avec l'association : contrat d'objectifs et de moyens ;

Bâtir un véritable projet partagé dans chaque quartier ;

Créer les conditions d'un centre ville accessible à tous les albigeois ;

Créer les conditions d'accès et d'animation des équipements de loisirs à accès libres. Étendre ces équipements dans le cadre d'une politique équilibrée des quartiers ;

Coordonner et rythmer les évènements en concertation avec la C2A, le conseil général, l'Office départemental du tourisme et le conseil régional.

### ***Opérations « phares » possibles***

Avec les partenaires (département, office HLM, services de l'Etat), transformation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour qu'il soit un outil de revitalisation des quartiers fragiles ;

En appui sur les centres sociaux (2 CAF Veyrières et Cantepau et le centre municipal de Lapanouse) :

- ⇒ Contribution à la réussite éducative,
- ⇒ Action pour l'insertion sociale et professionnelle
- ⇒ Soutien aux initiatives inter culturelles associant la C2A

Études de projets d'aménagements spécifiques : place du Castelviel, place de la gare Albi Madeleine, quartier Rayssac, Lapanouse, Cantepau,...

Création d'un conseil local de la vie associative ;

Instauration d'une commission extra municipale des Retraités et Personnes Agées, sorte de conseil des sages qui permettra de s'appuyer sur l'expérience des anciens ;

Création d'une cellule « contact commerce local » ;

Décentralisation ponctuelle de certains services municipaux en redéfinissant les fonctions du « Bus des quartiers ».

Développement d'une ville accessible :

- ⇒ Etude d'une gratuité totale des transports ou tarif unique bas (voir Tarn bus qui l'a fait avec un tarif unique à 2 ...\_ , c'est une réussite...).
- ⇒ Transport à la demande
- ⇒ Parking à la périphérie
- ⇒ Service adapté le dimanche
- ⇒ Opérations déplacements doux (vélo)

Service de veille et d'action pour le cadre de vie de proximité : propreté, trottoirs, toilettes publiques, aires de jeux pour les enfants... ;

Le service de la « vie des quartiers » doit devenir le service « animation et vie quotidienne ».

## DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

### CRÉER ; AMÉNAGER ; DONNER ; AUGMENTER ; RENFORCER ; PROMOUVOIR

#### 6 engagements prioritaires

1. **CRÉER** un **Office des Retraités et des Personnes âgées (ORPA)** : Actions d'appui au maintien à domicile, les associations et services ; Accueil et information des publics, **écoute des besoins**,
2. **AMÉNAGER** des aires de sport et loisirs de proximité. **Rénover les espaces publics dans les quartiers** (notamment la voirie et les trottoirs). Adapter l'ensemble des espaces urbains pour les handicapés.
3. **DONNER** la priorité à **l'animation de la vie quotidienne et l'insertion** des jeunes. Contribuer à la vie éducative et politique de soutien aux initiatives interculturelles.
4. **AUGMENTER** et adapter **les places en crèche** au besoin des familles.
5. **RENFORCER** la **sécurité dans les quartiers** par une présence préventive concertée. (police municipale, nationale de proximité, éducateurs et population).
6. **PROMOUVOIR** une action locale en faveur **du pouvoir d'achat** (habitat, eau, cantines, transport).

## DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

### *Travaux préalables*

**Un principe directeur : l'action municipale doit tenter de réduire les inégalités d'accès aux différents services. Ces derniers doivent être développés en tant que services publics, c'est essentiellement une question de volonté politique. Dans cette perspective, notre programme devrait répondre à deux questions :**

- Quel type d'initiative nouvelle devrait être mis en place par une municipalité ?
- Quelles actions en direction des plus démunis ?

Par ailleurs, "L'écoresponsabilité" doit être prise en compte comme un élément important dans les actions de formation et les achats d'équipement.

Enfin, la réalité d'un développement solidaire n'a de sens qu'en intégrant les différents âges de la vie. Ceci implique un ensemble cohérent d'actions en direction des: **Personnes âgées ; Famille ; Petite enfance.**

Dans ce cadre, il serait important pour l'ensemble des actions envisagées que davantage de moyens soient donnés au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dont les actions devraient s'articuler avec celles des Maisons du Conseil Général (anciennes **Unités Territoriales**).

Il ne faut plus raisonner en terme de "bastions" mais d'articulation et de complémentarité et se poser la question des missions devant être développées par le CCAS.

### **Actions en direction des personnes âgées**

Un seul chiffre : 12.500 retraités et personnes âgées vivent à ALBI. Tout est à faire actuellement puisque l'équipe actuelle est absente dans ce domaine à l'exception du portage des repas à domicile. Soit :

- L'action de la municipalité doit **faciliter le maintien à domicile des personnes âgées** qui dans certaines conditions (voir exemples dans d'autres villes telles que Grenoble, Dieppe, Montpellier, Nantes ) ne représente pas une solution plus coûteuse ;
- Il faut **repenser** globalement « l'habitat neuf » **pour personnes âgées et savoir adapter** « l'habitat ancien » à la perte progressive d'autonomie
- La création d'un **ORPA (Office des Retraités et Personnes Agées)** rattaché au CCAS et disposant au minimum d'une coordonnatrice et d'une assistante sociale s'impose pour mettre en œuvre cette politique

### ***Actions en direction des familles***

- Vu l'augmentation du nombre de familles monoparentales et les difficultés spécifiques qu'elles peuvent rencontrer, des initiatives peuvent être prises par la Mairie :
- Développer les dispositifs d'insertion peut être dans le cadre de contrats de ville et de cohésion sociale ;
- Adopter des mesures en faveur des familles les plus endettées comme le micro crédit permettant aux intéressés de continuer à disposer d'un "**reste à vivre**" ;
- On peut imaginer des rapports de coopération entre la municipalité et "les restos du Cœur" ;
- L'accueil chez une personne âgée d'un étudiant qui, en échange, rend de menus services, pourrait être pris en charge par une association qui contractualiserait la démarche et assurerait le suivi .
- Aménagement des logements sociaux réduisant la consommation énergétique et adoption des normes HQE (au minimum) pour les constructions de nouveaux logements ;
- Donner aux élèves du primaire une restauration de qualité comportant des produits bio. Des incitations pour que les enfants restent à la cantine scolaire pourraient être adoptées, comme c'est le cas au Séquestre. Les AMAP et les producteurs locaux de produit bio trouveraient là une possibilité de développement.

### ***Actions en direction de la petite enfance***

- Augmentation des places en crèche municipales (d'autant que les enfants ne sont acceptés maintenant en maternelle qu'à partir de trois ans)
- Modification souhaitable des horaires d'accueil qui sont parfois décalés par rapport aux horaires de travail de certaines populations.

### ***Actions en direction des handicapés***

- Les handicapés physiques sont encore les mieux lotis, les handicapés mentaux quant à eux connaissent souvent la misère.
- On doit aider, autant que faire se peut, ces handicapés à se responsabiliser et trouver une autonomie par l'aide et la gestion avec l'outil que peut représenter le micro crédit.

### ***Autres actions à envisager***

Prendre en compte les activités de "service à la personne" éventuellement dans le cadre de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif ). Voir en ce sens les réalisations possibles en matière de « Chantiers d'insertion ».

### ***Les ados et leurs questions***

- Pour eux-mêmes (espaces de rencontres et de loisirs, espaces de paroles et consultations, problème de mise à l'écart de la scolarité, et d'accès à une formation professionnelle) ;
- Pour les familles en difficulté avec leurs grands enfants ;
- Pour la vie des grands jeunes dans leurs quartiers.

### ***Place de l'étranger dans la ville***

Avant toute chose éviter des démarches malvenues. *Remarques* : La municipalité actuelle fait comme si leur présence, par groupe de nationalités et de langues, n'existait pas. Il paraît nécessaire de sortir de cet état de fait, de faire le point avec les associations qui connaissent le mieux cette situation et qui vont à la rencontre des étrangers afin :

- D'évaluer quelles sont les attentes et les besoins des étrangers en situation d'urgence ou d'intégration ;
- De mieux apprécier ce que les populations nouvelles peuvent apporter ;
- En vue d'aboutir à des propositions de formation et d'intégration.

## Conclusion

Notre projet, pour une ville solidaire, novatrice et dynamique pour tous, tel qu'il vous est présenté et proposé dans le présent document, constitue notre engagement en direction des Albigeoises et des Albigeois.

Peu onéreux, visant les personnes et le bien être de tous par un ensemble de mesures appropriées, il ne fait néanmoins pas « l'impasse » sur les grandes réalisations que nous devons enfin mettre en œuvre pour adapter notre ville aux enjeux actuels et futurs.

Sur un ensemble de points cruciaux, le maire sortant n'a effectivement pas tenu ses propres engagements. Y compris ceux émis dès son premier mandat (rocade non doublée).

Cela ne sera évidemment pas notre manière de faire.

Les mesures ici proposées constituent un programme de Gauche, tourné vers les citoyens, et c'est celui que nous mettrons en œuvre, c'est notre engagement collectif.

Fruit d'une approche globale et collective, il intègre les différents grands domaines qui structurent la vie de notre cité :

- **Économie ; Emploi ;**
- **Déplacements ; Urbanisme ; Logement ;**
- **Éducation ; Sports ; Culture ; Loisirs ;**
- **Développement solidaire.**

Équilibré, il vise une amélioration significative des conditions de vie de tous à Albi. Enfants, jeunes, familles, personnes âgées, handicapés...

**C'est à eux que nous avons pensé en construisant ces 21 mesures pour notre cité, 21 engagements pour le mandat à venir.**

# **ANNEXE**

***Le projet : Albi, une ville à vivre pour tous  
Contributions complémentaires***

## PROJET : ALBI, UNE VILLE À VIVRE POUR TOUS

*Organisés autour de trois grandes orientations stratégiques,*

<b>TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</b>	<i>Nombre d'engagements</i>
<b><u>SOLIDARITÉ</u></b>	<b>7</b>
<b><u>INNOVATION</u></b>	<b>7</b>
<b><u>DYNAMISME</u></b>	<b>7</b>

*Structurés par quatre axes prioritaires de développement,*

<b>QUATRE AXES THÉMATIQUES PRIORITAIRES</b>	<i>Nombre d'engagements</i>
<b>ÉCONOMIE, EMPLOI</b>	<b>5</b>
<b>DÉPLACEMENTS, URBANISME, LOGEMENT</b>	<b>5</b>
<b>ÉDUCATION, SPORTS, CULTURE, LOISIRS</b>	<b>5</b>
<b>DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE</b>	<b>6</b>

# ALBI SOLIDAIRE

21 engagements pour notre ville

## Développement solidaire

1. **CRÉER** un Office de Retraités et des **Personnes âgées** (ORPA) : Action d'appui au maintien à domicile ; Accueil et information des publics, **écoute des besoins**.
2. **AMÉNAGER** des aires de sport et loisirs de proximité. **Rénover les espaces publics dans les quartiers** (notamment la voirie et les trottoirs). Adapter l'ensemble des espaces urbains pour les handicapés.
3. **DONNER** la priorité à l'animation de la vie quotidienne et l'insertion des jeunes. Contribuer à la vie éducative et soutien aux initiatives interculturelles.
4. **AUGMENTER** et adapter **les places en crèche** au besoin des familles.
5. **RENFORCER** la **sécurité dans les quartiers** par une présence préventive concertée. (police municipale, nationale de proximité, éducateurs et population).

## Déplacements, Urbanisme, Logement

6. **ENGAGER** avec les acteurs, la réalisation de logements sociaux adaptés aux besoins des Albigeois (jeunes ; familles ; personnes âgées ; handicapées). **Objectif : 200 logements**.

## Éducation, Sports, Culture, Loisirs

7. **CRÉER** un véritable **Projet Éducatif Local** (contrat d'objectif et charte éducative) avec les acteurs du périscolaire. **APPUYER** le professionnalisme et les compétences des intervenants.

# ALBI NOVATRICE

21 engagements pour notre ville

## Emploi - Économie

1. **RÉALISER** enfin la technopole. Outil concret et efficace de formation et de recherche, orienté vers l'innovation, **la création d'entreprises et l'emploi.**
2. **CRÉER** un pôle industriel, énergies renouvelables, traitement des déchets et éco conception de produits nouveaux. **Le site de Pélissier sera privilégié.**

## Déplacements, Urbanisme, Logement

3. **DIVISER par deux la consommation** énergétique des bâtiments publics de la commune (Mairie, écoles, ateliers, éclairage public, maisons de quartier).
4. **RÉALISER** un Plan de Déplacement Urbain, en attente depuis 13 ans. Prendre en compte tous les modes de déplacement et de stationnement ; **Réduire** les encombrements et la pollution ; **Améliorer la sécurité**
5. **RÉAMÉNAGER** la place de l'Amitié entre les peuples en cohérence avec le prolongement du jardin National et du boulevard Sibille, **espace ouvert, aménagement paysagé.**

## Éducation, Sports, Culture, Loisirs

6. **RÉORGANISER**, avec les acteurs et les usagers, les équipements culturels : école de **musique, scène nationale, salle de spectacle** et de **congrès.**
7. **CRÉER** un fond de soutien aux initiatives des habitants. Mise en place d'un budget dédié aux **animations de proximité.**

# ALBI DYNAMIQUE

21 engagements pour notre ville

## Économie – Emploi

1. **ORGANISER** les assises du développement économique et de l'emploi. Tous les partenaires de l'économie locale mobilisés pour un projet porteur **d'activités et d'emploi**.
2. **CRÉER** une structure d'appui aux **commerces et à l'artisanat** de proximité en partenariat avec les Chambres du commerce et des métiers.
3. **SOUTENIR** les porteurs de projet d'**économie solidaire** (services à la personne ; qualité de la vie).

## Développement solidaire

4. **PROMOUVOIR** une action locale en faveur **du pouvoir d'achat** (habitat, eau, cantines, transport).

## Déplacements, Urbanisme, Logement

5. **ENGAGER** le grand contournement d'Albi (tracé définitif et réserve foncière) en cohérence avec le projet de 4ème pont. **ACHEVER** le doublement de la rocade simultanément engagée, **en route de desserte urbaine à vitesse limitée**.

## Éducation, Sports, Culture, Loisirs

6. **CRÉER** une structure d'aide et d'appui au développement des clubs et associations à **vocation culturelle et sportive**.
7. **CRÉATION** d'un complexe dédié aux sports de masse, et d'un espace de loisirs pour tous, sur la **plaine des sports**.

## CONTRIBUTIONS ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

### *À propos de...*

#### **UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS VOLONTAIRE ALBI – C2A :**

#### **Une autre vision des déplacements, Une autre vision de l'aménagement urbain**

Le Plan de déplacements urbains (PDU) est un **outil d'aménagement** qui se situe bien au delà d'un plan de circulation.

Il s'agit d'une **approche globale de la thématique déplacements - transports très étroitement liée à l'aménagement urbain (urbanisme-Plan Local d'Urbanisme)**. Elle prend en compte tous les modes de déplacements et de transports.

Cette approche globale se décline en regard des trois composantes du développement durable ; **l'économique, l'environnementale, la sociale**.

La réalisation d'un PDU, qui s'impose aux collectivités de plus de 100 000 habitants, prend appui sur 3 textes législatifs caractéristiques pour chacun d'entre eux de l'un des piliers du DR

- **la LOTI** (loi d'orientation sur les transports intérieurs de décembre 1982)
- **la LAURE** (loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de novembre 1996)
- **la loi SRU** (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de décembre 2000)

Si elle s'impose aux collectivités de + de 100 000, la réalisation d'un PDU peut être également mise en œuvre par des collectivités de moindre importance, on parle alors de **PDU volontaire**.

#### **Nous sommes bien ici au cœur du projet de la liste menée par Bernard Gilibert.**

Avec une démarche **PDU volontaire ALBI-C2A**, faire d'Albi une cité à vivre pour tous : plus solidaire, plus conviviale, plus soucieuse de l'environnement, de la qualité de la vie et des crises majeures du siècle (ici crises climatique et énergétique)

Nous sommes dans une logique de globalité. C'est ce qui fait la cohérence et l'originalité de la proposition.

Il s'agit en effet d'appréhender la totalité des éléments constitutifs de la problématique déplacements transports en classifiant bien les enjeux :

- trafics internes à l'agglomération
- trafics d'échange
- trafics de transit

## Objectif d'un PDU

Le PDU doit assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé. Les mesures à mettre en place concernent :

- l'amélioration de la **sécurité** de tous les déplacements ;
- la **diminution du trafic automobile** et du trafic routier ;
- le développement des **transports collectifs** et des **moyens de déplacements économes et les moins polluant pour l'environnement**, notamment l'usage de la **bicyclette** et la **marche à pied** ;
- l'aménagement et l'exploitation des réseaux et des voiries d'agglomérations, afin de les rendre plus efficaces, notamment en les partageant entre les différents modes de déplacement et en favorisant la mise en œuvre d'**actions d'information** sur la **circulation** ;
- l'organisation du **stationnement** sur voirie et dans les parcs de stationnement ;
- le transport et la livraison des marchandises, tout en rationalisant les conditions d'approvisionnement de l'agglomération afin de maintenir les activités commerciales et artisanales ;
- La mise en place d'une tarification et d'une billettique intégrées pour l'ensemble des déplacements
- l'encouragement pour les entreprises et les collectivités publiques à favoriser le transport de leur personnel, notamment par l'utilisation des transports en commun et du **covoiturage**, en réalisant un plan de déplacement d'entreprise.

**En résumé, le PDU est bien un outil de gestion des déplacements et transports dans la cité qui répond parfaitement, dans ses principes, aux exigences environnementales : luttés contre les nuisances, qualité de la vie, économies d'énergie, convivialité...**

## Quelle mise en place à Albi et dans l'agglomération

***Déplacements – transports – Urbanisme***  
**« Protection de l'environnement, qualité de la vie, convivialité »**

Les dispositions de la loi SRU sont claires. Il doit y avoir cohérence territoriale : le Plan Local d'Urbanisme doit être compatible avec le PDU.

L'articulation entre urbanisme (au sens de planification urbaine) et organisation des déplacements est primordiale.

C'est bien à partir d'une approche globale que s'inscrivent les propositions de la liste menée par Bernard Gilabert.

**Ni pointillisme et volte-face comme le Maire actuel** (le recul sur le 4<sup>ème</sup> pont, l'épisode actuel de la rue des Brus...) **ni effet d'annonce sans lendemain...**

Soumettre aux albigeois et aux habitants de l'agglomération, un **projet global de PDU « volontaire »** (l'agglomération n'atteignant pas 100 000 habitants la réalisation du PDU ne prend pas un caractère obligatoire).

Ce projet global doit s'appuyer sur **le lien fort entre urbanisme et PDU.**

Les choix en matière d'aménagements urbains doivent être pensés en relation avec le PDU. De même les chantiers de rénovation urbaine doivent intégrer la dimension de complémentarité PLU – PDU. L'outil législatif est ici d'un précieux secours.

### ***Trois niveaux de propositions***

#### **1. Les grands axes structurants**

- **Le contournement autoroutier nord-ouest** : réactiver de façon volontariste, à notre niveau de compétence et en liaison avec les services de l'état, avec le Conseil régional et le Conseil général, la reprise de la procédure prévue au dossier de voirie d'agglomération (décision ministérielle du 12 février 2001) qui doit aboutir au choix du fuseau, à la déclaration d'utilité publique et aux réserves foncières.

- **La rocade** : le doublement doit se terminer (à l'est de la route de Castres) en route de desserte urbaine, à vitesse limitée

- **Le pont urbain aval.** Lancer l'étude de faisabilité d'un 4<sup>ème</sup> pont en aval de la ville , en lien avec le projet de contournement

#### **- La voie ferrée**

- *Pour mémoire* : la ligne Toulouse – Séverac-le-Château doit être modernisée et, à terme, doublée sur le tronçon Albi-Toulouse (en commençant par St Sulpice – Toulouse).

- **La ligne locale vers Saint-Juéry.** C'est une chance. Elle dessert des entreprises utilisatrices de pondéreux (RAGT, VOA...). Demain, la politique du **fret ferroviaire** s'inversera, le tout camion n'est pas soutenable. Alors, la voie ferrée Albi-St Juéry reprendra toute sa pertinence.

**Il convient donc de maintenir cette voie** et d'étudier sa réhabilitation pour le frêt. L'éventualité de son utilisation pour un tram-train pourrait être re-étudiée dans des conditions plus sérieuses que celles qui ont prévalu sous la mandature Bonnacarrère.

#### **2. Les aménagements favorisant l'inter modalité** (complémentarité entre les différents modes de transports), **les déplacements doux, la**

## convivialité

**Pôle multimodal à Albi-ville** : SNCF + gare routière + parking auto + départ de cheminements doux (vélos, piétons...). C'est le point nodal du projet.

Réseau de **transports collectifs** « fréquentables » collant à la réalité d'une ville moyenne. Ne pas hésiter à chercher des formules originales type **taxis collectifs, taxis à la demande (TAD)**. **Expérimenter la gratuité.**

**Parkings de semi périphérie gratuits** avec navettes fréquentes vers le centre et les lieux d'emplois.

**Réseaux cyclables cohérents et continus, reliant quartiers et centre**, aménagements urbains en faveur de la pratique du vélo (parkings...)

Intensification des **sens uniques** avec **contre sens cyclables**.

**Extension du centre piéton** d'Albi : en particulier centre ancien (Ste Cécile, quai Choiseul)

### 3. La promotion « municipale » des déplacements doux

La municipalité doit être l'acteur principal de la promotion des déplacements doux (piétons et cyclistes). Les aménagements réalisés doivent s'accompagner d'importantes campagnes d'information.

Un exemple à NE PAS suivre : « feu » la navette -du parc des expos à la place Lapérouse- n'a donné lieu à aucune publicité officielle de lancement auprès des agents de la cité administrative....

## AGENDA 21

La démarche a été longtemps insuffisante et incertaine. La consultation des habitants et des quartiers se résumant à des réunions de quartiers où dominait en fait la présence des services et des élus, plus certains représentants des associations de quartiers. Le plus souvent 30 à 40 personnes, dont une dizaine d'habitants. L'info et les invitations n'ont pas suivi surtout pour le 2<sup>o</sup> cycle de réunions. Concernant ce qui été mis en œuvre, plusieurs remarques s'imposent :

À propos de **l'eau** : demander un tarif plutôt progressif que dégressif qui permettrait de soulager la note pour les plus petits budgets familiaux. Prévoir la mise en réserve d'eau de pluie dans les constructions d'habitations à venir ;

En termes de **solidarité**, il est à noter, le peu d'actions suffisamment volontaristes par rapport aux quartiers les plus démunis, même s'il faut faire attention de ne pas trop citer pour ne pas stigmatiser ;

Concernant les **transports, déplacements et stationnements**, la proposition d'un **PDU** n'est pas inscrite. Il nous faut parler de Plan de Déplacement Urbain Volontaire. Bonnacarrère préfère s'arrêter aux déplacements doux et se décharger du reste sur la C2A (ce qui est exact), sans aller plus loin.

Dans les faits, l'Agenda 21 engagé par Albi semble « sur le papier », complet, mais se pose réellement la question, d'une part, de sa mise en œuvre effective et, d'autre part, des conditions réelles de la concertation engagée à cette occasion.

## **VILLE ET QUARTIERS SECURITE**

Un certain nombre de dispositifs peuvent être mis en œuvre dans les quartiers.

On n'en négligera aucun:

### ***Prévention /Dissuasion/Répression/ Sanction /Après sanction***

Pour cela, les acteurs pouvant être mobilisés, sont les suivants :

- Police nationale ;
- Police municipale ;
- Médiateurs de quartiers (jour /nuit) chargés de la régulation des relations entre les habitants ;
- Agents de sécurité urbaine ;
- Agents de la sécurité de la voie publique (assermentés)

## **VILLE ET QUARTIERS REUSSITE**

Par ailleurs, dans le cadre de la médiation sociale CUCS (Contrat Urbain de Cohésion sociale), différents dispositifs peuvent être mobilisés :

- Programme réussite éducative ;
- École de la deuxième chance ;
- École ouverte ;
- Apprentissage avec Ville comme employeur /formateur ;
- Service civil volontaire.

Ceci pouvant également être associé à l'émergence de nouveaux métiers

- Agents de prévention et de médiation ;
- Agents d'ambiance dans les transports ;
- Correspondants de nuit ;
- Médiateurs sociaux et culturels.

L'ensemble de ces actions pouvant s'articuler sur les acteurs sociaux des associations de quartiers d'une part, et d'autre part, devront être mis en lien avec l'approche globale qui préside à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un véritable PEL (Projet Éducatif Local).

## **VILLE ET HANDICAPÉS**

La ville affiche une volonté d'accessibilité aux personnes en situation de handicaps. Cependant les récents travaux d'aménagement des voiries en dehors du centre ville ne font pas apparaître une réelle prise en compte: absence de plan incliné pour passer de la rue au trottoir notamment au

niveau des arrêts de bus, absence de signalisations sonores aux passages piétons, difficulté d'accès aux maisons de quartier, difficulté d'accès à la promenade « la Trouée Verte »... **Les actions actuelles** : (Peu nombreuses)

**L'information** de ces publics : **le site informatique** de la mairie renvoie vers les associations et le secrétariat national aux personnes, existence d'une boîte mail pour le recueil d'observations et demandes ;

**En direction de l'enfance** : Des freins semblent exister quant à l'accueil des enfants dans les Centres de Loisirs municipaux d'ALBI. Les centres de loisirs hors Albi trouvent des réponses à l'accueil de ces enfants ;

**Concertation** : Il existe un groupe de concertation auquel participe des PSH. Les dates de ces rencontres sont aléatoires ;

**L'application de la loi sur le Handicap du 11 février 2005** : La municipalité a négocié avec les associations de PSH un délai pour sa mise en application ;

Le programme municipal « **vie de quartier : un temps pour l'action** » ne fait pas apparaître de prise en compte spécifique.

**Il s'agit donc d'engager en la matière, une politique bien plus offensive et dynamique. Nos actions pourraient s'organiser de la manière suivante**

**Axe Développement Durable** : Réfléchir à la problématique des personnes en situation de handicaps, c'est élaborer un programme en direction d'un **public bien plus large** : personnes âgées, adultes avec poussette ou chariots... Nous sommes dans un **contexte d'accessibilité** de la ville par l'ensemble des citoyens. Notre ville doit être facilement accessible à pied ou avec les transports en commun, donc **ournée vers l'avenir**. (100\_ le baril d'essence, déjà !)

**Axe Participation** : La prise en compte du handicap touche l'ensemble des compétences concernant une municipalité : la vie culturelle, sociale, économique: achats, déplacements, accès aux soins, la vie citoyenne... L'intégration des problématiques liées aux handicaps doit être traitée par l'ensemble des services municipaux et s'inscrire en transversalité de tous les projets.

### ***Propositions***

#### ***Aspects organisationnels***

Redéfinir les missions du CCAS ;

Mettre en place un Comité d'Accessibilité du Handicap : le CCA (loi 2005) instance de concertation, de réflexion et de propositions ;

Organiser les partenariats nécessaires à chaque action tant dans le secteur associatif que dans le secteur public. Du côté des associations du handicap, on peut s'appuyer sur le collectif départemental regroupant l'ensemble des associations s'occupant des différents handicaps ;

Créer des relais par quartier et centre ville.

## **Accessibilité de la ville**

**Aménager des points de dessertes** accessibles aux PSH en bus ou en voitures :

Arrêts de bus ;

Lieux spécifiques dans Albi : tel que le tronçon de route occupé par le chapiteau de l'ancien marché couvert, aux abords des écoles ou des « chemins d'école » (en référence au dispositif de pédibus du Séquestre)...

**Organiser un dispositif de Covoiturage entre particuliers** plus précisément dans le cadre de l'accès aux soins, d'accès aux droits (dossier administratif) ou à la recherche d'emploi. Partenariat avec les organismes sociaux, médico-sociaux... (Expérience menée par le CCAS de Neufchâteau) :

Utiliser le service **Transport à la Demande** de l'association Maison de l'amitié ;

Équiper d'un dispositif sonore et visuel les lieux dangereux ;

Aménager **des voies piétonnières** : Exemple à La Renaudié de l'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer de l'usine Rhône Poulenc ;

Rendre accessible **les lieux publics** (loi 2005)

## **Accès à l'Information**

Utiliser les **panneaux d'affichage** ;

Créer des **bornes sonores d'informations** (dans les maisons de quartier, centres de loisirs, centres sociaux, médiathèques de proximité, maisons des services...).

## **Accès aux services**

Organiser un **Service de soutien à domicile** : Une (des) personne(s) est mandatée(s) pour répondre à des besoins de petit bricolage (comme changer une ampoule, transporter une bouteille de gaz...), assister la personne dans ses démarches administratives... On pourra s'appuyer soit sur des associations, soit sur une mission d'un agent du CCAS (expérience CCAS BOULOC 31620) ;

Coordonner **l'installation des services de proximité** en les rendant facilement accessibles ;

Exemple : À Cantepau, si les services sont maintenus au square Bonaparte, la **réfection** de la dalle sera aménagée avec une pente très douce. Sinon l'accès aux services, pour des personnes en situation de handicap, sera prévu de plein pied.

## **Accès au logement**

Recenser les logements accessibles aux PSH existants dans la ville ;

Instaurer un partenariat avec Habitat Tarn, organismes sociaux, services du conseil général... afin que les logements construits puissent être polyvalents ou accessibles aux PSH.

